

Apiculture Sénégal

Projet apicole de la
Région Grand Est en
Basse Casamance

Allergie Piqûre

Rappel des risques,
précautions et réflexes
à avoir en cas de réaction

Châtaignier

Lancement d'un projet
national « Observatoire
du châtaignier »

FLASH Abeilles

Bulletin d'information de l'ADA Grand Est - Numero 64 - Automne 2025

Bilan de saison
Retours des apiculteurs
sur la saison 2025
et derniers chiffres officiels

Le **FLASH** *Abeilles* est la revue d'information apicole de l'ADA Grand Est.

Il s'adresse aux apiculteurs, aux collectivités publiques, à nos partenaires et à toute personne s'intéressant à l'apiculture.

Il paraît au rythme de 2 numéros par an. Pour le recevoir, gratuitement par e-mail, visitez notre site web et inscrivez vous à notre newsletter Flash'Abeilles (rubrique « Publications » sur notre site).

Les **adhérents de l'ADA Grand Est** bénéficient également d'une newsletter interne, l'**Info'Rapide**, qui leur est envoyée plusieurs fois par mois, pour les informer de toutes les dernières informations techniques, changements de réglementations et actualités apicoles de leur région.

SOMMAIRE

Flash'Abeilles n°64

Dernières activités de l'ADA Grand Est

Retour sur nos rencontres apicoles « Bilan de Saison », automne 2025	Page 4
L'ADA Grand Est au 49 ^e congrès Apimondia	Page 8
Sénégal : l'apiculture en Basse Casamance	Page 11
Journée Rencontres Sanitaires Apicoles en Grand Est	Page 15

Apiculture en Grand Est

Les derniers chiffres de la filière apicole du Grand Est	Page 16
Les miels français sous Signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO)	Page 18
Risques et précautions face aux piqûres d'hyménoptères	Page 22

Projet technique

Lancement d'un observatoire Châtaignier	Page 28
---	---------

Évènements et lectures apicoles de l'automne

Livret « Apports Nutritifs aux Colonies d'Abeilles »	Page 32
Séminaire Scientifique et Technique du Réseau ADA-ITSAP	Page 33
À lire et écouter cet automne	Page 34

« Chers adhérents, partenaires, apicultrices et apiculteurs du Grand Est »

La saison 2025 a été intense et chacun apprécie sans doute l'arrivée de l'automne pour se ressourcer un temps et préparer, pour certains, la période de Noël.

Avec des pertes hivernales exceptionnellement élevées, la technicité a été plus que jamais de mise sur le début de saison, pour remettre le cheptel en ordre de production. La floraison d'acacia exceptionnellement longue et abondante dans certains secteurs restera un marqueur de 2025, nous permettant de proposer des miels d'une grande qualité. La présence de miellat en forêt, variable et parfois tardive suivant les secteurs, a permis de reconstituer les stocks de miel de sapin et/ou de châtaignier en fonction des massifs. Malheureusement, la météo pluvieuse de juillet a pu pénaliser certaines miellées, notamment sur tournesol et luzerne.

Nous pouvons nous réjouir d'un bilan positif pour le Grand Est. À l'inverse, les régions situées au sud de la Loire ont une nouvelle fois été durement touchées par les évolutions climatiques. Il s'agit là d'enjeux majeurs à prendre en compte pour l'apiculture de demain. Dans notre région, il convient de poursuivre les échanges autour des fortes variations météorologiques, qui rendent les saisons très inégales et difficiles à prévoir.

Cet été, l'équipe de l'ADA Grand Est s'est pleinement investie dans la réalisation des projets de l'association. La troisième campagne du projet ALTERNANCE a confirmé l'importance d'observer attentivement l'évolution des sensibilités du varroa sur le terrain afin de mieux comprendre les réactions de l'acarien face aux traitements dans son environnement. Ce dispositif, à la fois essentiel et innovant, constitue un véritable appui pour guider nos choix en matière de gestion de l'infestation du varroa dans nos ruchers.

Le conseil d'administration de l'ADA Grand Est est particulièrement fier que ce projet ait été retenu pour

figurer parmi les présentations en poster lors d'Apimondia 2025 à Copenhague, et ce parmi de nombreux projets soumis à l'échelle internationale.

La thématique des ressources mellifères a aussi vu l'arrivée de nouveaux projets à l'ADA Grand Est avec notamment, la mise en route d'un projet national financé par Interapi : *l'Observatoire Châtaignier*. L'ADA nourrit de belles attentes pour ce projet avec une spécificité Grand Est puisque c'est ici que se trouve la limite nord de la répartition des peuplements de cette espèce en Europe. Un observatoire « pilote » qui pourrait à l'avenir se prolonger dans le réseau RÉSAPI avec un travail sur d'autres miellées.

Les ambitions du CA sont importantes pour cette thématique ressources, et c'est dans cette continuité que nous avons recruté Juliette PAUTAS au poste de chargée de mission apiculture et ressources mellifères, qui aura pour mission de mettre en œuvre la feuille de route « Ressources » que nous construirons ensemble cet automne.

C'est avec plaisir que nous accueillons Juliette dans l'équipe de l'ADA GE depuis début septembre, passant donc à une équipe de 4 salariés. Une belle évolution pour l'ADA GE et la juste reconnaissance de la place du Grand Est dans le paysage apicole national.

L'automne/hiver sera traditionnellement le moment des formations, des réunions et de l'échange. L'ADA vous propose de nombreux temps forts : bilans de saison, journée sanitaire, assemblée générale et journée technique. Je vous invite à y participer, pour être acteurs de la réflexion en faisant remonter vos idées et besoins pour l'avenir de l'apiculture en Grand Est.

Bon hivernage apicole à toutes et tous,

**Pour le CA de l'ADA Grand Est,
Julien NAGELEISEN
Président de l'ADA Grand Est »**



Bilan de saison apicole en Grand Est

Synthèse des retours des apiculteurs sur la saison apicole 2025



Photo : Pierre Trudersheim

Après une année 2024 marquée par une chute de production de 63 % en Grand Est due notamment à une forte pluviométrie et variabilité climatique sur l'ensemble du pays, le printemps 2025 a été marqué par un ensoleillement généreux et peu de pluie dans le Grand Est, avec notamment un épisode de chaleur précoce à la fin du mois d'avril.

L'été a été très ensoleillé avec une pluviométrie variable selon les départements, plus forte dans l'ouest de la région notamment au mois de juillet. En général, les conditions climatiques de cette année 2025 ont permis une belle saison apicole¹.

Nous avons recueilli le retour des apiculteurs de la région lors de nos rencontres Bilan de saison.

Sortie d'hivernage

Les pertes en sortie d'hivernage ont pu être assez élevées cette année et ont fait l'objet d'une enquête régionale lancée par l'ADA Grand Est. En moyenne, les apiculteurs et apicultrices ont observés 30 % de pertes de leurs colonies en sortie d'hiver cette année, contre 13 à 14 % les années précédentes. Les conditions climatiques de l'année 2024, notamment les fortes pluviométries aux périodes de floraison, ont conduit à la déclaration de 9 départements du Grand Est en reconnaissance de perte de récolte et donc mise en place d'une ISN (indemnité de solidarité nationale). Ces fortes pertes hivernales s'expliquent par une accumulation de facteurs (perte de sensibilité à un traitement, résultante de la mauvaise année précédente et de ses conditions climatiques, historique sanitaire des ruches...). Les ruches qui ont passé l'hiver en sont ressorties tout de même

affaiblies avec une dynamique assez lente au printemps mais ont pu reprendre une bonne activité grâce à une saison 2025 favorable aux floraisons et au butinage.

Miellée de printemps

Ce printemps, la nature s'est réveillée d'un seul élan. Les floraisons sont arrivées très vite, on estime une avance de trois semaines en comparaison à 2024. Mais les ruches, encore un peu fragiles après l'hiver, avaient besoin de temps pour retrouver leur force. Malgré cela, elles ont offert une récolte correcte de miel toutes fleurs. En Meurthe-et-Moselle, les fruitiers ont donné le meilleur d'eux-mêmes : leurs fleurs se sont épanouies rapidement, portées par un climat doux, sans le coup de froid brutal qui, ces dernières années, venait souvent tout freiner. Résultat : une belle récolte de fruit dès la mi-juin.

L'acacia, lui, a particulièrement brillé. Sa miellée fut généreuse à l'ouest de la région voire abondante à l'est en Alsace et dans les Vosges, offrant un miel clair, lumineux, presque cristallin. Dans la Marne et en Haute-Marne, le colza n'a pas été en reste : ses vastes champs jaunes ont eux aussi produit largement, remplissant les hausses avec générosité.

Essaimage

Après la miellée d'acacia, la météo alternant jours ensoleillés et averses a favorisé l'apparition de quelques essaimages. Toutefois, le phénomène n'a pas été marqué comme exceptionnel cette année. Les pertes hivernales assez élevées ont conduit de nombreux apiculteurs et apicultrices à diviser

¹ - <https://meteofrance.fr/actualite/publications/2025-les-bilans-climatiques>

rapidement leurs colonies pour reconstituer leur cheptel, réduisant ainsi le risque d'essaimage naturel. La saison 2025 se situe donc dans une dynamique plutôt classique à ce sujet, sans excès particulier.

Miellée d'été

De plus en plus sensible aux épisodes de sécheresse et au stress hydrique, le châtaignier est devenu une miellée incertaine au fil des années. La saison 2025 a donc offert une belle surprise : la miellée de châtaignier s'est révélée généreuse, donnant lieu à de bonnes récoltes, même si elle s'est interrompue assez vite sous l'effet des fortes chaleurs de juillet. Pour les secteurs forêts, les abeilles ont su tirer parti d'autres floraisons comme l'aubépine, les ronces et l'érable. Du côté du tilleul en Alsace, les ruches ont également bénéficié d'une bonne production. Dans l'Aube, les tilleuls de plaine, eux aussi sensibles aux vagues de chaleur, n'ont pas résisté et les fleurs grillées par la chaleur n'ont pas permis une récolte notable.

En Champagne-Ardenne, les apiculteurs ont trouvé dans la luzerne et l'acacia deux miellées intéressantes, contrairement au tournesol qui, freiné par un temps sec au moment de la floraison, s'est montré avare en nectar.

Élevage et fécondation

L'année 2025 s'est révélée globalement favorable pour l'élevage et la fécondation. Les conditions douces du printemps ont permis de démarrer tôt, dès la mi-avril, sans pertes notables. Les séries de greffage ont pu se prolonger tardivement, avec des fécondations réussies jusqu'à fin août dans certains secteurs. La forte miellée d'acacia a cependant ralenti certains processus : les reines fraîchement fécondées ont mis du temps à démarrer leur ponte et la présence des mâles s'est maintenue jusqu'assez tard dans la saison. En Alsace, on a parfois observé des ruches issues d'essaimage qui ne réméraient pas correctement, donnant lieu à des colonies bourdonneuses ou orphelines. Dans l'Aube, en revanche, les reines fécondées se sont montrées particulièrement productives, avec une ponte solide et régulière, de bon augure pour l'hivernage.

Miellée tardive

La miellée de sapin s'est révélée très contrastée selon les secteurs. Elle a débuté précocement dès le mois de mai dans les Vosges du Sud, avant de progresser par vagues le long du massif jusqu'à la fin août. Ce déplacement progressif a entraîné des récoltes très variables selon l'emplacement des ruchers et le calendrier : certaines furent généreuses, d'autres presque inexistantes, et parfois de belles surprises sont apparues tardivement. La miellée de tilleul a, elle aussi, montré une certaine continuité dans le temps, tandis que la luzerne s'est avérée très irrégulière, fortement dépendante de la pluviométrie et des pratiques de fauchage. Dans l'Aube, quelques cultures de sarrasin commencent à apparaître et offrent aux abeilles une ressource supplémentaire, permettant de stocker dans le corps de ruche avant l'hiver.

Nourrissement

Cette année, le nourrissement en fin de saison n'a pas été excessif en raison des bonnes miellées tout au long de la saison. À date de cet article la majorité des apiculteurs ont encore peu nourri leurs ruches et attendent la fin des dernières miellées (lierre, sarrasin) pour aller compléter au besoin les apports dans leurs ruchers avant l'hiver. Des apports en protéines ont été parfois nécessaires fin août car les ruches n'avaient pas assez de pollen, ce qui leur est indispensable pour produire leurs abeilles d'hiver.

Sanitaire

Dans l'Aube et dans la Marne, le frelon asiatique est présent depuis plusieurs années maintenant et sa prédation est forte en fin de saison, notamment dans les zones humides ou proches des villes. Les premières observations sur les ruchers se font régulièrement au début du mois d'août, synonyme d'affaiblissement des ruches et parfois d'agressivité. Cette année il peut être observé dans les 10 départements du Grand Est et devient un problème régional.



Une forte prédation a été constatée dans l'ensemble du Grand Est sur tout le mois d'octobre. La principale solution reste le déplacement du rucher dans une zone moins impactée.

En cas de détection de nids vous pouvez les déclarer sur la plateforme lefreelon.com. Le GDS Grand Est section apicole est responsable de la coordination de la lutte contre le frelon asiatique en Grand Est, n'hésitez pas à les contacter pour vous organiser au niveau départemental (www.gdsa-grand-est.fr/).

De son côté, l'ADA Grand Est mène cette année un projet national d'expérimentation en partenariat avec l'ITSAP pour tester différents modèles de harpes

électriques, l'objectif étant de collecter des données sur l'utilisation des harpes et leur efficacité.

Lutte contre varroa

Hormis un démarrage de saison compliqué par de lourdes pertes hivernales, le niveau moyen d'infestation par le varroa est resté inférieur à celui observé en 2024.

Néanmoins, la pression parasitaire demeure très variable selon les contextes. Certains apiculteurs ont connu dès le mois d'avril des taux déjà élevés, conséquence d'une infestation résiduelle durant l'hiver associée à une reprise précoce de la ponte.

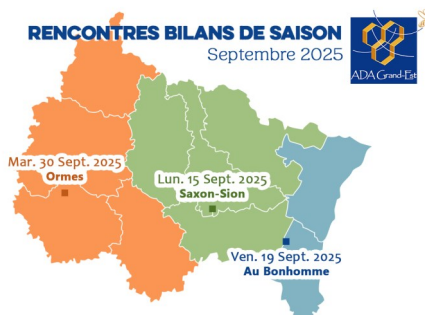


3 rencontres apicoles en Grand Est

Les rencontres Bilans de Saison organisées par l'ADA Grand Est se sont tenues au cours du mois de septembre 2025. Réparties dans plusieurs départements du Grand Est, elles ont rassemblé **70 apiculteurs** au total : 23 participants en Meurthe-et-Moselle, 21 participants dans le Haut-Rhin, et 26 participants dans l'Aube.

Chaque année, ces rencontres présentent l'opportunité pour les apiculteurs de la région d'échanger sur leur saison apicole écoulée, d'analyser les réussites et les difficultés rencontrées (sortie d'hivernage, récoltes, obstacles sanitaires ou climatiques), et d'approfondir collectivement quelques enjeux actuels de la filière. Cette année, deux ateliers leur étaient proposés, l'un sur le thème de la *lutte intégrée contre varroa* et le second sur l'*adaptation des pratiques apicoles au changement climatique*.

Gratuites et ouvertes à tous les apiculteurs, les rencontres Bilan de Saison constituent un moment clé pour progresser ensemble et renforcer la solidarité des acteurs apicoles régionaux.



Ateliers d'échanges thématiques

Les Bilans de saison de l'ADA Grand Est présentent l'opportunité pour les apiculteurs présents d'échanger mais aussi de participer à des ateliers de réflexion collective sur des enjeux d'apiculture. Au programme des rencontres de cette année :

Atelier Lutte Intégrée contre Varroa

Depuis quelques années, la lutte contre varroa ne peut se limiter à un traitement ponctuel : elle doit s'inscrire dans une véritable stratégie à l'échelle de l'exploitation, adaptée aux conditions propres à chaque rucher. L'un des ateliers de ces journées visait à permettre aux apiculteurs d'échanger et de partager leurs bonnes pratiques et différentes mesures participant à l'approche intégrée en amont

du traitement : recours à des méthodes populationnelles, suivi régulier des niveaux d'infestation, gestion rigoureuse des colonies, et plus largement, un environnement propice à la santé des abeilles.

Atelier Changement Climatique

Un second atelier était dédié à la thématique du changement climatique appliqué à l'apiculture. Son objectif était d'identifier plusieurs leviers d'actions dans différentes catégories : diversification et sécurisation des revenus, optimisation du suivi technique, sélection génétique et coopération locale.



Les apiculteurs du Grand Est nous accueillent

Chacune des journées a été rythmée par une **visite d'une exploitation apicole**. Lors de ces visites, les apiculteurs et apicultrices découvrent les bâtiments, les outils et les stratégies mises en place par les accueillants.



Germain Deprugney et Laurent Antoine Thoray-Lyautey, 15 septembre 2025

Cette rencontre en Meurthe-et-Moselle a permis à Germain Deprugney et Laurent Antoine de présenter aux 23 participants leur activité apicole en polyculture. Germain est éleveur bovin et céréalier (tournesol et colza principalement) et Laurent arboriculteur en agriculture biologique (mirabelle et quetsche). À eux deux ils possèdent 50 ruches. Ils ont présenté leur fonctionnement, leurs défis et les perspectives à venir (construction d'une miellerie sur l'exploitation de Germain, développement d'ateliers et d'animations sur place, développement de la vente directe...).

Hugues et Clément Delfortrie, Le Rucher du Bonhomme Le Bonhomme, 19 septembre 2025

Les Delfortrie ont repris l'exploitation familiale, montée en GAEC depuis 2017, et gèrent à ce jour 450 colonies en production. Ils ont présenté aux 21 apicultrices et apiculteurs présents pour cette rencontre dans le Haut-Rhin leur organisation de travail au long de la saison, et les différents ateliers de leur exploitation : le hangar de stockage, la miellerie et l'atelier de pain d'épices.



Exploitation apicole de Vincent Jeufraux Ormes, 30 septembre 2025

Apiculteur professionnel depuis 2019, Vincent a fait de l'apiculture son activité principale cette année et gère seul 400 ruches en production. Il réalise également une activité d'élevage pour son propre cheptel. Vincent a présenté au groupe de 26 apicultrices et apiculteurs son matériel, sa miellerie et a également réalisé une démonstration de sa chaîne d'extraction en action !

L'ADA Grand Est au 49^e congrès Apimondia

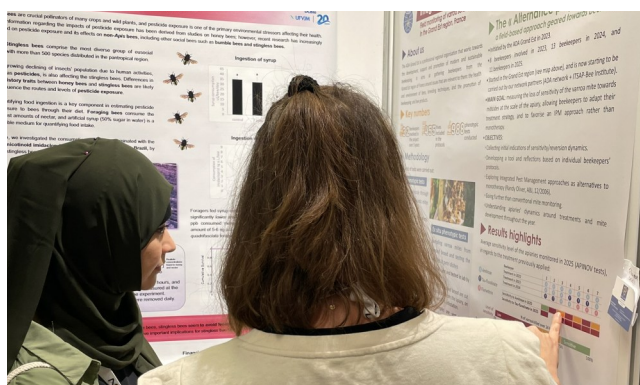
Valorisation du projet « Alternance » auprès de la communauté apicole internationale



Cette année, les associations apicoles de Suède, Norvège et Danemark ont accueilli à Copenhague la 49^e édition du congrès international de l'apiculture **Apimondia 2025**, une édition porteuse d'échanges scientifiques et d'innovations pour répondre aux enjeux actuels et à venir de l'apiculture. Plus de 7000 participants comprenant notamment des apiculteurs, chercheurs et exposants, venus de 121 pays représentés, ont participé aux conférences, tables rondes et expositions.

mondial de l'événement : grands exploitants canadiens, amateurs scandinaves, coopératives indiennes, chercheurs et médecins... tous étaient disponibles pour partager leurs expériences.

Ces échanges nous ont notamment permis de discuter avec **M. Jeff Pettis**, président d'Apimondia 2025 et inventeur du test que nous utilisons pour évaluer la sensibilité du varroa aux médicaments, ainsi qu'avec d'autres groupes concernés par les suivis des niveaux de résistance des varroas aux acaricides.



L'équipe ADA Grand Est et Jeff Pettis, inventeur du test Pettis

Dans le cadre d'un voyage d'étude, l'ADA Grand Est a proposé à ses apiculteurs adhérents de prendre part à cette édition d'Apimondia. C'est ainsi que l'équipe de l'ADA et 3 apiculteurs volontaires s'y sont rendu pour présenter les travaux réalisés par l'association sur la résistance des varroas et la mise en place d'une stratégie globale de contrôle (voir en page 10 le poster sélectionné).

Une atmosphère conviviale et scientifique

L'édition scandinave a été marquée par une atmosphère scientifique et conviviale, favorisant les échanges entre membres de la grande communauté apicole. La diversité des profils illustre le caractère

Programme de conférences

Des avancées marquantes regroupées par grandes thématiques ont été présentées à travers plus de 500 conférences et sessions variées tout au long de la semaine :

Santé des colonies : suivi des maladies, gestion du varroa, recherche de stratégies durables et intégrées, importance de la nutrition et de la diversité florale pour la résilience des abeilles. De nouvelles recherches ont également mis en lumière le rôle du microbiote intestinal de l'abeille et ses liens avec

l'immunité : la qualité des pollens consommés apparaît comme un facteur clé d'équilibre, tandis que certains traitements peuvent perturber cet équilibre ou réduire certains paramètres immunitaires.



Table ronde sur la Sélection d'abeilles résistantes à varroa

Pollinisation et environnement : impacts du changement climatique sur les services rendus par les abeilles, et rôle essentiel de l'apiculture dans l'agriculture et les écosystèmes.

Produits de la ruche et apithérapie : avancées scientifiques sur les propriétés sanitaires du miel, de la propolis, de la gelée royale et du venin, avec un intérêt croissant pour leur potentiel en santé humaine.

Économie et développement rural : l'apiculture comme vecteur de diversification agricole, création d'emploi pour les jeunes et d'émancipation des femmes dans plusieurs pays tout en contribuant aux dynamiques locales, notamment en Afrique, en Asie et dans le Pacifique.

Fraudes, qualité et sécurité alimentaire : progrès technologiques dans l'authentification des miels et des produits apicoles, combinaison de méthodes modernes d'analyse et réflexion vers de futures normes internationales.

Technologie et innovations : présentation d'équipements, nouvelles solutions pour la gestion des colonies et perspectives d'outils innovants pour le suivi sanitaire, la lutte contre les pathogènes, les apports nutritifs et la gestion des variations de température.

Dégustation de miels et salon d'exposition

En parallèle de ces conférences, un tour du monde de dégustation de miel était proposé autour d'une grande tablée. Du Yemen au Kenya, en passant par les pays accueillants, cette invitation au voyage

mettait à l'honneur la diversité des miels et des paysages butinés par les abeilles à travers le globe.

Un salon de matériel permettait également aux apiculteurs de découvrir les dernières innovations techniques et différents équipements apicoles en provenance de différents pays, l'occasion également pour les ingénieurs, créateurs d'innovations (applications mobile, machines, outils...) de trouver des partenaires commerciaux.



Concours « Apimondia World Beekeeping Awards 2025 »

Dans le hall principal, un concours de produits de la ruche et d'inventions apicoles s'est aussi tenu sur plusieurs jours : de l'hydromel sec ou épicé aux bougies et autres sculptures de cire, en passant par des photographies en macro ou des ouvrages scientifiques d'apiculture, les candidats étaient évalués par un jury afin d'obtenir la chance de se voir décerner un des prestigieux prix *Apimondia World Beekeeping Awards*.

Perspectives

L'édition 2025 d'Apimondia a rappelé l'importance du dialogue entre science et terrain. Les débats sur la santé des colonies, la gestion du varroa, la pollinisation, la sécurité alimentaire ou encore la lutte contre la fraude reflètent les enjeux actuels de la filière. Apimondia présente un espace unique de rencontre et d'ouverture, où la communauté apicole internationale s'organise pour répondre aux enjeux actuels et à venir.



Dégustation : Tour des miels du Monde

Poster sélectionné et présenté au congrès Apimondia :



Building tools for Integrated Varroa Mite Management

Field monitoring of varroa sensitivity to miticides in the Grand Est region, France



Grand Est region
France

About us

The ADA Grand Est is a professional regional organisation that works towards the development, support and promotion of modern and sustainable beekeeping. It aims at gathering beekeepers from the Grand Est region of France around issues that are relevant to them: the health and environment of bees, breeding techniques, and the promotion of beekeeping and bee products.

Key numbers

32 beekeepers involved in the project over 3 years
455 hives included in the protocols
988 phenotypic tests conducted

Methodology

Two kinds of tests were carried out:

In situ phenotypic tests

applying the molecule through direct contact of phoretic mites on living bees

- 2023 and 2024: Pettis tests (Pettis J, 1998), with glass jars.

- Since 2025: + Apiarium tests (Bahreini et al.; 2020 & 2023), 125ml plastic containers.

- A sample of 300 bees is collected from each hive registered in the experiment (x12/apiary).

- The bees are placed in containers maintained at approximately 25°C.

- The bees and their phoretic Varroa mites are exposed to a sized-down strip of the chosen treatment molecule (amitraz, flumethrin or tau-fluvalinate).

- The dead Varroa mites collected into the petri dish are counted after 24h for tau-fluvalinate and after 6h for amitraz and flumethrin.

- The bees are washed with a detergent to count the remaining alive mites (VP100).

- The level of varroa sensitivity is evaluated by dividing the number of dead mites by the total number of mites counted.



Ex situ phenotypic tests

sampling varroa mites from capped brood and testing the samples in petri dishes

- Samples sent and tested in lab by APINOV

- Samples of capped brood are cut and collected from the apiary, on hives with >3% infestation.

- The samples are sent to our partner lab (APINOV).

- The varroas collected from the samples are exposed to the chosen treatment molecule in Petri dishes.

- The level of varroa sensitivity is evaluated by dividing the number of dead mites by the total number of mites counted.



Varroa infestation: Randy Oliver's Varroa Model was used to better understand varroa population dynamics and better estimate treatment's efficiency. Varroa population in V3 was compared to model estimated population without treatment:

JULY - V1 sampling

Varroa count: Nb varroa/100 bees
Counts on hives that were part of the project at N-1.
Counts on new hives that joined the protocol to replace winter losses.

AUGUST - V2 sampling

Varroa count: Nb varroa/100 bees | Pettis tests or Apiarium on 3 molecules (amitraz, tau-fluvalinate and flumethrin) - 12 hives per apiary monitored to analyse phoretic varroa sensitivity.
Lab tests by APINOV - Sampling of capped brood, picked among the most infested hives (> 3% infestation).

SEPT. - V3 sampling

Varroa count: Nb Varroa/100 bees
Same process as V1.

PRE TREATMENT

POST TREATMENT

The « Alternance project »

a field-based approach geared towards beekeepers

- Initiated by the ADA Grand Est in 2023.

- 8 beekeepers involved in 2023, 13 beekeepers in 2024, and 11 beekeepers in 2025.

- Started in the Grand Est region (see map above), and is now starting to be carried out by our network partners (ADA network + ITSAP-Bee Institute).

- **MAIN GOAL:** measuring the loss of sensitivity of the varroa mite towards miticides at the scale of the apiary, allowing beekeepers to adapt their treatment strategy, and to favorise an IPM approach rather than monotherapy.

- **OBJECTIVES:**

- Collecting initial indications of sensitivity/reversion dynamics.

- Developing a tool and reflections based on individual beekeepers' protocols.

- Exploring Integrated Pest Management approaches as alternatives to monotherapy (Randy Oliver, ABJ, 12/2006).

- Going further than conventional mite monitoring.

- Understanding apiaries' dynamics around treatments and mite development throughout the year.

Results highlights

Average sensitivity level of the apiaries monitored in 2025 (APINOV tests), in regards to the treatment previously applied:



Main analysis (for now)

- Variability of varroa sensitivity within the same apiary.

- Results overall consistent and correlated, validated over the years and follow-up of the same hives.

- Strong correlation between treatment efficiency in the field and lab sensitivity monitoring (Pettis and Apinov).

- Two main categories of treatment failure: proven resistance and/or poor timing of treatment on excessive mite infestation (Varroa Model).

- Environmental impact and diversity of events can impact results (weather, viruses and pests, hive loss over the winter and new hives entering the protocol, timing and/or quality of treatment...).

Conclusion

This on-going 3-year project shows the need to keep integrating complementary strategies such as winter treatment, alternation of molecules and population-based control method. Interannual monitoring also showed an improvement for miticide sensitivity when a molecule rotation is introduced. The ADA GE intends to collect data and monitor reversion time on a multiyear sequence; we keep exploring ways to improve the methodology and protocol and bring the experiment closer to bees' natural behaviour when receiving a treatment, testing types of jars (Pettis, Apiarium), sizes and time exposure with each molecule.

Sénégal : l'apiculture en Basse Casamance

Retour sur la participation de l'ADA Grand Est à un projet inter-filière avec le Sénégal



La Région Grand Est, en partenariat avec l'EIZ (regroupant trois conseils départementaux de Casamance), a mené de 2023 à 2025 un projet de coopération internationale pour soutenir la filière apicole en Basse Casamance, financé conjointement par le MEAE (France) et le MCTADT (Sénégal). Gescod, opérateur de la Région Grand Est, a mis en œuvre ce projet de professionnalisation, en s'appuyant sur l'expertise technique de l'ADA Grand Est en 2024 et 2025.

L'objectif était d'accompagner les apiculteurs sénégalais vers une

apiculture moderne, durable et inclusive, générant une économie locale valorisée.

Sollicitée par la Région Grand Est, l'ADA Grand Est a pris part à différentes missions de terrain, animant des partages d'expérience et des transferts de bonnes pratiques :

- Mission technique terrain en octobre 2024, visitant des apiculteurs référents et évaluant les besoins matériels, techniques et formatifs.
- Animation d'ateliers dans les trois départements de la Basse Casamance, réunissant plus de

140 apiculteurs pour poser les fondements d'une formation pratique, organiser la transmission des savoirs et amorcer la structuration collective.

- Participation active au Congrès International de l'Apiculture à Ziguinchor en décembre 2024, permettant d'unir la filière autour d'un objectif commun, de mettre en lumière les pratiques casamançaises, de récompenser les coopératives et d'approfondir le dialogue avec les institutions et associations nationales.

Entre tradition, passion et structuration

L'accompagnement de la Région Grand Est et l'expertise apicole de l'ADA Grand Est

La Basse Casamance, terre de mangroves et de forêts luxuriantes dans le sud du Sénégal, abrite un potentiel apicole exceptionnel.



Forte de ses ressources naturelles abondantes, la région bénéficie d'un contexte écologique favorable à une apiculture de qualité avec ses mangroves, forêts et cultures diversifiées.

La diversité florale, portée par une alternance de saisons sèches et humides, permet un calendrier de floraisons étendu sur 9 mois, offrant aux abeilles des ressources précieuses et variées.

Pourtant, le contexte local a longtemps freiné le plein essor du secteur apicole : les instabilités politiques et crises ont mis à mal les dynamiques collectives, mais le retour à la paix permet aujourd'hui la renaissance d'une tradition ancrée et d'un métier porteur de sens et de revenus.

Organisation de la filière : des pionniers engagés

Au cœur de la filière locale, quelques figures font référence : Innocence Delphine NZALE à Oussouye, Samba SEYDI à Ziguinchor, Ibrahima KANTE et Benjamin à Bignona, et le jeune dynamique Abdoulaye NDIAYE. Tous apiculteurs et apicultrices engagé-e-s témoignent de pratiques variées, d'une volonté d'innovation technique et d'une implication dans la transmission, de la formation de stagiaires à la structuration associative.

La récente création de coopératives pour chaque département, suivie de la formation d'une union régionale, marquent une étape décisive. Le collectif s'organise, porté par le désir d'échanges et la valorisation du métier d'apiculteur tant chez les hommes que chez les femmes.

C'est dans ce contexte que la **Région Grand Est**, engagée depuis plusieurs années dans une coopération décentralisée avec la Basse Casamance,

a souhaité soutenir la structuration de cette filière porteuse. **L'ADA Grand Est, missionnée en tant qu'experte apicole**, a apporté son appui technique pour accompagner ce développement, en s'appuyant sur un solide travail de terrain et une expertise reconnue en apiculture professionnelle.

Des pratiques apicoles enracinées et en évolution

Diversité des ruches et du matériel

En Basse Casamance, deux modèles dominant : la ruche kenyane à barrettes (simple à fabriquer, adaptée à l'extraction de cire, intuitive pour les apiculteurs ayant l'expérience traditionnelle) et la ruche Langstroth (standardisée, à cadres mobiles, optimisée pour le rendement de miel et la gestion du cheptel).

La difficulté d'approvisionnement en matériel, le coût élevé des ruches modernes, ainsi que le manque de fournisseurs locaux (tenues, bocaux), restent des enjeux majeurs pour la filière.



Visite au rucher d'Innocence avec l'équipe de l'ADA Grand Est,
Oussouye



Visite de la miellerie de Niaguis

Saison apicole et miellées

La saison apicole s'étend sur 9 mois, d'octobre à mi-juillet, interrompue par la saison des pluies (hivernage). L'enchaînement des floraisons offre des miellées diversifiées :

- Solom/Tamarinier (décembre)
- Anacardier (janvier/février)
- Fromager/Kapokier (janvier)
- Palétuvier blanc (mars/avril)
- Palétuvier rouge (juillet), avant l'hivernage

La production s'appuie sur des floraisons clés comme le **tamarinier**, l'**anacardier**, le **kapokier** ou encore les **palétuviers blancs et rouges**, emblématiques des miellées de mangrove.

La coupure de l'hivernage (juillet à octobre) permet aux colonies de se régénérer, même si les apiculteurs limitent leur intervention en cette période.

La mangrove, présente dans une grande partie de la région offre des miellées exceptionnelles avec ses fleurs de palétuviers blancs. Elle requiert cependant une logistique complexe pour les apiculteurs : elle n'est accessible qu'en pirogue et les ruchers qui y sont installés doivent également être approvisionnés en eau douce et élevés sur des supports au-dessus de l'eau.

L'abeille locale, *Apis mellifera adansonii*, possède une forte tendance à l'essaimage et une réactivité défensive marquée, ce qui impose aux apiculteurs des méthodes d'intervention propres.

La récolte s'effectue principalement de nuit pour limiter les risques de piqûres pour les personnes à proximité dans les villages avoisinants.



Enjeux et perspectives

L'apiculture de Basse Casamance compose avec ses richesses naturelles mais aussi avec les défis auxquels elle est confrontée :

- Professionnalisation : encouragée par la mobilisation des apiculteurs expérimentés en tant que mentors ou maîtres de stage.
- Structuration et coopération : essentielles pour pérenniser la filière, améliorer la valorisation des produits (miel, cire) et renforcer la représentativité collective.
- Amélioration de l'accès au matériel et à la formation continue
- Meilleure intégration des femmes dans les circuits de production

La filière apicole de Basse Casamance, renforcée par le projet de la Région Grand Est, s'impose aujourd'hui comme un modèle de résilience et d'avenir pour la

région. Portée par une structuration innovante, une diversité d'acteurs engagés et une richesse mellifère unique, elle pose les fondations d'un développement durable, moteur de valorisation locale et d'inspiration pour d'autres territoires.

Structuration en marche : une capitalisation collective encouragée

Une mission terrain a été menée par l'ADA Grand Est en octobre 2024 dans les trois départements de Basse Casamance afin de :

- Observer les pratiques apicoles en conditions réelles ;
- Échanger avec les apiculteurs et apicultrices expérimenté-e-s et les formateurs ;
- Évaluer les besoins en équipements, formations et infrastructures ;

- Animer des ateliers participatifs réunissant plus de 140 apiculteurs et apicultrices, favorisant échanges de pratiques

À la suite de ces rencontres, chaque département a vu naître sa propre coopérative apicole, avec des comités élus, et une volonté affirmée de créer une union régionale des apiculteurs pour mieux coordonner les actions à l'échelle de la Basse Casamance.

Des mielleries collectives en développement

Trois sites de mielleries ont été identifiés : à Oussouye, Niaguis et Mangagoulack.

Ces infrastructures, plus ou moins opérationnelles, représentent une opportunité majeure pour mutualiser l'extraction, organiser des formations pratiques, et améliorer la qualité des produits.

La miellerie de Niaguis, entourée d'un tissu dynamique d'apicultrices formées, portée par Samba Seydi, nouvellement président de la coopérative de Ziguinchor, a été identifiée comme prioritaire pour faire l'objet d'un aménagement technique adapté.

Un temps fort : le Congrès international de l'apiculture à Ziguinchor

Le travail engagé à l'automne s'est prolongé en décembre 2024 à l'occasion du Congrès international de l'apiculture à Ziguinchor, qui a réuni professionnels sénégalais et acteurs internationaux.

L'ADA Grand Est y est intervenue en tant qu'experte pour partager son expérience sur la structuration de la filière apicole en France, la formation et la collecte de données technico-économiques.

Du concours de miel à la table ronde sur l'avenir du métier, ce congrès a permis de donner une visibilité nouvelle aux apiculteurs de Basse Casamance, et de renforcer les liens tissés entre territoires.



Visites de ruches dans la mangrove

Une filière en construction, portée localement

Aujourd'hui, l'apiculture en Basse Casamance est un secteur en pleine transition. Si les défis restent importants (manque de formateurs, vulnérabilités sanitaires, matériaux difficiles à se procurer) l'élan collectif est là. L'appui de la Région Grand Est, avec l'expertise apportée par l'ADA Grand Est, a contribué à soutenir et accompagner cette région prometteuse, en valorisant les savoirs existants, en soutenant les dynamiques collectives et en ouvrant des perspectives de développement durable à long terme.



Apiculteur et formateur Ibrahima Kanté

Journée Rencontres Sanitaires Apicoles en Grand Est

3^e édition de l'évènement de conférences coorganisé par l'ADA, le GDSA et le GTV GE



Coorganisée tous les 2 ans par l'ADA Grand Est, le GDS Grand Est section apicole et le groupement vétérinaire GTV Grand Est, la 3^e édition des Rencontres Sanitaires Apicoles en Grand Est s'est tenue le samedi 11 octobre 2025, rassemblant plus de 130 apicultrices et apiculteurs.

Ce temps fort de l'apiculture en Grand Est a permis aux apicultrices et apiculteurs présents d'assister à des conférences sur la santé de l'abeille :

La première conférence de la journée, animée par **Michel Bocquet, ingénieur agronome consultant en apiculture**, a exploré l'importance de la nutrition dans la gestion sanitaire des colonies. Michel Bocquet a expliqué les liens étroits entre nutrition et santé des abeilles, insistant sur le rôle central d'un nourrissage de qualité, pour garantir la vitalité des colonies et leur immunité face aux multiples stress (parasites, pathogènes, pesticides, sécheresses).

Benjamin Saunier, vétérinaire du GTV Grand Est, a quant à lui fait une présentation détaillée d'un nouveau parasite émergent en Europe : *Tropilaelaps*. Après avoir présenté les similarités et les différences existantes entre *Tropilaelaps* et *Varroa destructor*, Benjamin Saunier a pris un temps pour citer les signes cliniques, les impacts sanitaires (déformations, mortalités accélérées), les risques d'importation et la difficulté de détection visuelle du parasite, insistant sur la nécessité d'une surveillance collective et de la déclaration obligatoire en cas de suspicion.

Marjorie Tonnelier et Alexis Ballis, directrice et conseiller apicole de l'ADA Grand Est, ont ensuite tenu une conférence sur les résultats d'un suivi

régional sur les résistances des varroas aux acaricides et les stratégies de lutte raisonnée menées en Grand Est. L'ADA Grand Est a rappelé l'importance d'adapter ses pratiques pour favoriser une lutte globale et efficace contre *Varroa* : du suivi des bonnes pratiques apicoles, au suivi d'infestation et l'utilisation de méthodes populationnelles telle que l'encagement afin d'optimiser les traitements.

Enfin, **Liliane Macadré (présidente GDSA 54, Pascal Guenot (président GDSA 88), Sean Durkin (réfèrent frelon 68), et Lionel Dumanoit (président GDSA 55)**, ont présenté ensemble la progression du frelon asiatique dans la région du Grand Est. Ensemble, ils ont rappelé les méthodes de surveillance et de gestion existantes et utilisées en France (signalement, piégeage ciblé, destruction de nids par des professionnels) et les recommandations pratiques et procédures de signalement adressées aux apiculteurs, aux collectivités et au grand public.

Le succès de cet évènement souligne la nécessité et l'importance d'entretenir la collaboration entre apicultrices et apiculteurs, scientifiques et acteurs apicoles, pour maintenir une apiculture régionale durable et adaptée aux différentes menaces sanitaires.

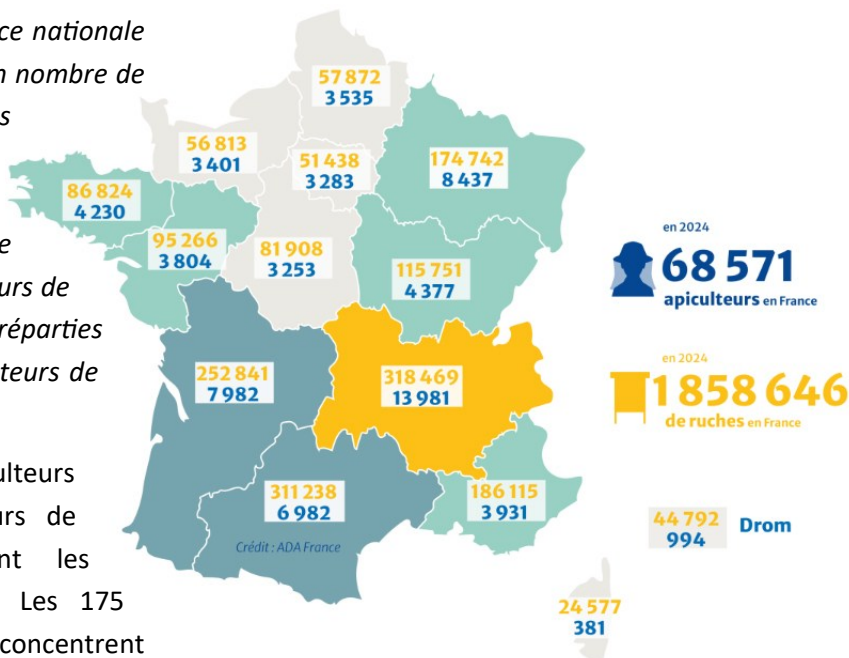


Les derniers chiffres de la filière apicole du Grand Est

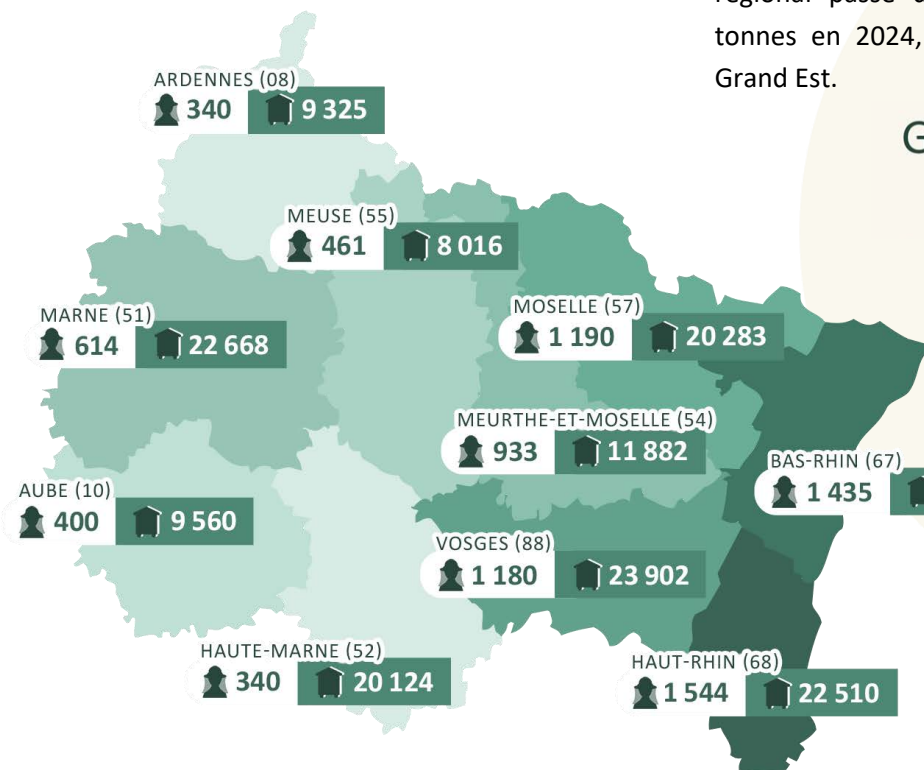
Nombre d'apiculteurs, de ruches et production de miel : regard sur l'année apicole 2024

Le Grand Est conserve en 2024 sa 2^e place nationale en nombre d'apiculteurs et sa 5^e place en nombre de ruches. Selon les déclarations obligatoires de ruches effectuées par les apiculteurs de la région sur l'année 2024, le Grand Est comptait un total de 8437 apiculteurs (soit 12,3% des apiculteurs de France), pour près de 174 742 ruches, réparties entre professionnels, pluriactifs et apiculteurs de moins de 50 ruches.

Les répartitions entre les apiculteurs professionnels, pluriactifs et apiculteurs de moins de 50 ruches maintiennent les proportions des années précédentes. Les 175 apiculteurs professionnels du Grand Est concentrent toujours 46% des ruches de la région. Les apiculteurs pluriactifs, au nombre de 248, possèdent 14% des ruches. Les apiculteurs de moins de 50 ruches, représentant 95% des apiculteurs du Grand Est, rassemblent quant à eux 40% des ruches de la région.



Les conditions climatiques sur 2024 ont été particulièrement difficiles en Grand Est, avec des épisodes prolongés de pluies intenses, provoquant de façon générale, une baisse de la production de miel par rapport à l'année précédente. Le tonnage régional passe de 4173 tonnes en 2023 à 1703 tonnes en 2024, soit -59% de production pour le Grand Est.



Grand Est

8 437 apiculteurs 174 742 ruches

Alsace

2 979 apiculteurs 48 982 ruches

Lorraine

3 764 apiculteurs 64 083 ruches

Champagne-Ardenne

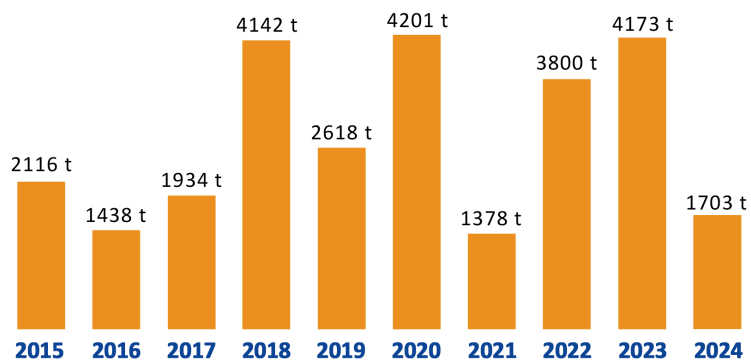
1 694 apiculteurs 61 677 ruches

Nombre d'apiculteurs et de ruches par département en Grand Est en 2024

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - Crédit graphique : ADA Grand Est



Production de miel déclarée par les apiculteurs du Grand Est, en tonnes



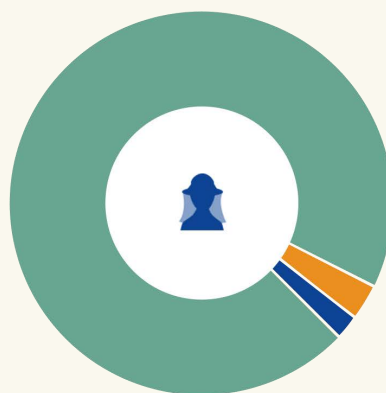
Moyennes des productions annuelles de miel en Grand Est, en kg/ruche déclarée



Source : Observatoire de la production du miel, de la gelée royale et d'autres produits de la ruche, FranceAgriMer

Répartition des apiculteurs et des ruches par catégorie d'apiculteurs en Grand Est en 2024

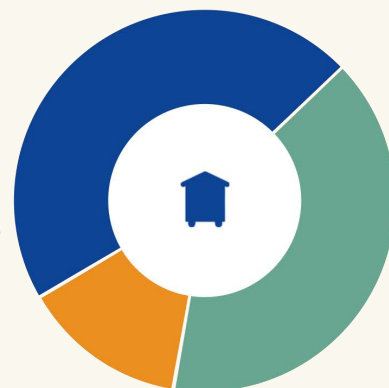
Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



46 %
79 662 ruches appartenant aux apiculteurs professionnels (> 200 ruches par apiculteur)

40 %
70 302 ruches appartenant aux apiculteurs non-professionnels (1-49 ruches par apiculteur)

14 %
24 778 ruches appartenant aux apiculteurs pluriactifs (50-199 ruches par apiculteur)



Quels labels garantissent la qualité et l'origine du miel ?

AOP, IGP, Label Rouge et Agriculture Biologique : zoom sur les miels certifiés en France



Photo : Magali Cancel - Pour l'AOP Miel de Corse

Le territoire français propose une grande gamme de miels, aux goûts, couleurs et textures variés. Ce panel de miels offre un large choix aux consommateurs qui peuvent s'appuyer sur différents critères pour l'achat de leur miel. Parmi les paramètres qui orienteront le choix du consommateur, différentes certifications et logos lui permettront d'obtenir une garantie d'origine et de qualité des produits. Il existe à ce jour cinq SIQO (Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine) sur des miels français, dont deux dans la région Grand Est, l'IGP Miel d'Alsace, et l'AOP Miel de Sapin des Vosges. À ceux-ci s'ajoute le label AB, rependu sur tout le territoire français.

Fonctionnement d'un SIQO

Les SIQO sont des certifications officielles françaises et européennes qui encadrent et garantissent la qualité, l'origine et le mode de production de certains produits agricoles et agroalimentaires, dont le miel. Ils reposent sur des cahiers des charges stricts, élaborés par les producteurs, qui précisent les critères de production, de transformation et d'origine géographique à respecter.

La gestion des SIQO est assurée par des associations appelées Organismes de Défense et de Gestion (ODG), qui regroupent les producteurs et/ou transformateurs concernés par une même certification. Ces ODG sont chargés de défendre et de protéger le nom, le produit et le terroir concerné, ainsi que de promouvoir la qualité du produit auprès du public et des institutions. Leur mission inclut également le suivi des habilitations, l'organisation des contrôles, la veille sur la conformité du cahier

des charges et la coordination d'actions collectives (communication, événements, etc.). Les membres de ces associations travaillent ensemble pour élaborer et faire évoluer le cahier des charges, assurer le respect des règles et valoriser leur produit auprès des consommateurs et distributeurs.

Afin de vérifier la conformité des produits aux exigences définies, l'attribution d'un SIQO implique des contrôles réguliers réalisés par des organismes indépendants. En plus de valoriser le savoir-faire des producteurs, les labels protègent la dénomination des produits, assurent une information transparente au consommateur, et luttent contre la fraude et les usurpations de noms liés aux terroirs et aux traditions. Par exemple, la mention « Miel d'Alsace » est interdite aux apiculteur-rices ne faisant pas partie de l'ODG Miels d'Alsace, que ce soit sur le produit, les panneaux publicitaires ou encore un site internet.



Photo : Magali Cancel - Pour l'AOP Miel de Corse

Sources :

- Ministère en charge de l'Agriculture : <https://agriculture.gouv.fr/signes-de-la-qualite-et-de-lorigine>
- INAO : <https://www.inao.gouv.fr/>

En France, la gestion et la protection des SIQO relèvent de l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité), un établissement public sous tutelle du ministère de l'Agriculture.



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

L'INAO instruit les demandes de reconnaissance, agréé les cahiers des charges, suit les organismes

de gestion et veille à la conformité des produits certifiés, tout en protégeant juridiquement les dénominations contre les usurpations. La Commission européenne garantit quant à elle la protection, la reconnaissance et l'harmonisation de ces systèmes au sein de l'Union Européenne.



Les principaux SIQO qui concernent le miel en France sont : l'Appellation d'Origine Protégée (AOP), l'Indication Géographique Protégée (IGP), le Label Rouge et l'Agriculture Biologique (AB).

Chacun répond à des objectifs spécifiques mais poursuit le même but : garantir une qualité supérieure et/ou une origine certifiée aux consommateurs.

Miels certifiés en Grand Est



L'AOP Miel de Sapin des Vosges

L'Appellation d'Origine Protégée (AOP) désigne un produit répondant à un cahier des charges qui cadre toutes les étapes de fabrication réalisées selon un savoir-faire reconnu et une même zone géographique.

Le miel du Sapin des Vosges provient du miellat produit par les pucerons s'alimentant sur le Sapin pectiné, que les abeilles récoltent et transforment en miel. Lancée en 2012 (mais déjà certifié AOC avant cela, depuis 1996), la certification AOP concerne le miel de sapin produit sur une zone géographique précise qui s'étend sur cinq départements : les Vosges, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort. À ce jour, 38 apiculteurs et apicultrices produisent du miel de Sapin des Vosges. Le miel de Sapin des Vosges est soumis à des contrôles de dégustation et de composition, réalisés chaque année par des organismes indépendants.



Zone AOP Miel de Sapin des Vosges



**MIEL
D'ALSACE
CERTIFIÉ**

L'IGP Miel d'Alsace

L'Indication Géographique Protégée (IGP) met en avant un produit dont les caractéristiques sont liées à un lieu géographique particulier. Elle est la garantie pour le consommateur d'un lien authentique entre un produit et son territoire d'origine.

Depuis 2005, l'IGP Miel d'Alsace est soumis à des analyses physicochimiques, polliniques et organoleptiques afin de garantir son origine et sa composition. À ce jour, 21 producteurs et productrices certifient leurs miels sous cette appellation. 6 types de miels produits en Alsace sont concernés par cette certification : le miel de fleurs, de forêt, de châtaignier, d'acacia, de tilleul et de sapin. Ces six miels couvrent à eux tous, une large partie de la saison apicole.



Zone IGP Miel d'Alsace



Label Agriculture Biologique

Le label Agriculture Biologique (AB) constitue une référence exigeante pour la production agricole. En apiculture, il garantit que la production des abeilles et des produits de la ruche respecte un cahier des charges strict, notamment en ce qui concerne l'emplacement des ruches, la diversité et l'origine des sources florales et du nourrissage, l'utilisation de matériaux et de traitements naturels. Il assure une pratique apicole respectueuse de l'environnement, des écosystèmes locaux et du bien-être animal. Comme pour les autres SIQO, le label Bio entraîne pour l'apiculteur des contrôles réguliers et une traçabilité totale.

Les miels certifiés en France

Plusieurs autres miels et zones géographiques en France sont certifiés AOP et IGP.

L'AOP Miel de Corse - Mele di Corsica - obtenue en 1998, s'étend sur une gamme de 6 miels : printemps, maquis de printemps, maquis d'été, châtaigneraie, miellats du maquis et maquis d'automne. Cette AOP repose sur trois spécificités : un savoir-faire apicole propre, une flore corse particulière avec ses espèces endémiques et l'abeille locale, *Apis mellifera mellifera* ecotype corse. En 2025, 166 apiculteurs et apicultrices sont habilités à produire des miels AOP Miel de Corse – Mele di Corsica.

L'IGP Miel des Cévennes - créée en 2015, elle couvre 202 communes des départements du Gard, de la Lozère, de l'Ardèche et de l'Aveyron. Plusieurs types de miels peuvent ainsi être certifiés selon les saisons : miel de bruyère blanche au printemps, miel de châtaignier, framboisier, ronce et bruyère cendrée en été ou encore le miel de bruyère callune en automne. Les miels polyfloraux peuvent également accéder à cette certification. 7 apiculteurs et apicultrices produisent des miels certifiés IGP Miel des Cévennes.

L'IGP Miel de Provence - elle couvre depuis 2005 les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, du Var et des Alpes-Maritimes ainsi que le sud de la Drôme Provençale et l'Ouest du Gard. Cette certification regroupe plusieurs types de miels : miel de lavande, toutes fleurs, bruyère et romarin, par exemple. 308 apiculteurs et apicultrices sont habilités à produire du miel IGP Miel de Provence.

Les Labels Rouges « Miel de lavande de Provence » et « Miel toutes fleurs de Provence »

le Label Rouge est un label qui promeut une qualité supérieure, accordé à des produits aux caractéristiques spécifiques, faisant l'objet d'un cahier des charges précis.

En complément de l'IGP Miel de Provence, deux miels font chacun l'objet d'un Label Rouge valorisant la diversité florale et le lien au terroir provençal : le miel de lavande obtenu en 1989 réunissant 141 producteurs, et le miel toutes fleurs obtenu en 1994, réunissant 89 producteurs.



Les certifications en cours de création

Sur les dernières années, 2 nouveaux miels ou zones géographiques ont fait l'objet de démarches visant à obtenir une certification d'Indication Géographique Protégée. C'est notamment le cas du Miel de tilleul de Picardie et des Miels des Landes.

L'IGP Miel de Tilleul de Picardie - au terme de près de 20 années de démarches, le miel de tilleul de Picardie devrait bénéficier d'une Indication Géographique Protégée (IGP) à l'automne 2025. Cette IGP concernera 30 apiculteurs et apicultrices des Hauts-de-France, producteurs du miel de tilleul issu des forêts de l'Aisne, la Somme et l'Oise (ancienne région Picarde).

L'IGP Miel des Landes - autre projet mené par les apiculteurs et apicultrices du territoire et les acteurs de la filière tels que l'ADA Nouvelle-Aquitaine, le miel produit dans les Landes est déjà reconnu par l'Etat Français et protégé par la dénomination « Miel des Landes ». La zone géographique concernée s'étend du sud du département des Landes jusqu'à la pointe du Médoc en Gironde et à l'est dans le Lot-et-Garonne. Elle fait à ce jour l'objet d'un examen au niveau européen pour être officiellement reconnue en tant qu'IGP. La gamme s'étend sur 7 miels, dont les floraisons sont étalées de mai à novembre : l'acacia, la bourdaine, le châtaignier, la bruyère cendrée, la callune, l'arbousier et le miel polyfloral de Fleurs des Landes.



Promotion des miels certifiés

Depuis 2023, plusieurs ADA régionales travaillent ensemble au développement d'un projet collectif visant à promouvoir les SIQO miels de France.

Au terme de ce projet, les apiculteurs et apicultrices productrices de miels labélisés auront à leur disposition différents supports de communication leur permettant de promouvoir la variété et la richesse des miels certifiés de France auprès du grand public.

De ce projet est déjà né le site internet mielcertifies.fr, qui recense les différents SIQO miels existant à ce jour en France.



Autre forme de reconnaissance de la qualité et l'origine d'un miel

En Bretagne, les apiculteurs et apicultrices professionnels de **l'Association les Miels de Bretagne**, soutenus par le GIE Elevages / ADA Bretagne, ont déposé en 2021 la marque « Les Miels de Bretagne », qui garantit une origine 100% bretonne. Elle répond également à un cahier des charges contrôlant la qualité et l'origine des miels produits. Le dépôt de la marque « Miels de Bretagne » permet aux 20 apiculteurs et apicultrices de placer le logo de la marque sur les produits et d'être ainsi reconnu auprès des consommateurs.



Marque « Les miels de Bretagne »

Fêtes du miel

Les **ODG des SIQO miels**, **marques déposées** ou autres **groupements d'apiculteurs** qui visent à valoriser leur produit organisent fréquemment des « **Fêtes du miel** » ou d'autres formes de marchés de producteurs pour aller à la rencontre du consommateur et mettre à l'honneur le miel régional, les produits de la ruche et le savoir-faire apicole régional.

En Grand Est, l'**ODG Miels d'Alsace** organise chaque année les **Fêtes du miel d'Alsace IGP** à l'automne. En 2025, ce marché de producteurs annuel s'est tenu les 24-25 octobre à Colmar, et les 8-9 novembre à Strasbourg.



Allergie aux hyménoptères

Rappel sur les risques et précautions à prendre en cas de piqûre



Cet article, bien que revu et approuvé par un allergologue, ne saurait se substituer à un avis médical en cas de réaction à une piqûre d'hyménoptère. Nous vous invitons à demander le conseil de votre médecin.

Le venin d'hyménoptère (abeilles, guêpes, frelons, etc.) comporte plusieurs risques avérés pour toute personne exposée. Il peut provoquer des réactions allergiques graves, même si ces dernières sont rares dans la population générale. Cet article partage des informations sur la prévention face aux risques allergiques et les bons gestes et bonnes habitudes à avoir pour être réactif en cas de crise.

Quelques chiffres et informations

Selon une étude française, entre 0,3 et 8,9 % de la population générale du pays serait allergique au venin d'hyménoptère, avec une fréquence moins importante chez l'enfant : environ 0,34 %.

Les piqûres d'hyménoptères provoquent en moyenne 10 à 20 décès par an en France, principalement par choc anaphylactique chez les personnes allergiques.

Les accidents impliquant les frelons entraînent plus souvent une hospitalisation (15 %) que ceux dus aux abeilles (6 %) ou aux guêpes (7 %). (Sources en p.25)



DUERP et formation de secours

Sur l'exploitation apicole, la piqûre d'abeille et les réactions qu'elle peut engendrer font partie des risques professionnels à anticiper et à faire figurer dans son **DUERP - Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels**.

Pour rappel : Conformément au Code du Travail, toute exploitation apicole recevant des travailleurs (apprentis, stagiaires, entraide, aides familiaux, etc.) doit disposer d'un **DUERP**. Ce document recense les risques professionnels et définit les actions de

Mesures de prévention à mettre en place au rucher pour éviter les piqûres

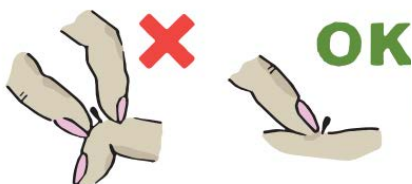
- Porter systématiquement une tenue de protection adaptée (combinaison, gants, voile) lors de toute manipulation des ruches et vérifier son état ;
- Être attentif à l'agressivité de la colonie et aux conditions qui pourraient la favoriser (orage, pluie, vent, fins d'après-midi, pénurie de nourriture, gestes brusques, vibrations, facteur génétique) ;
- Demander aux personnes susceptibles d'être en contact avec les abeilles (visiteurs, voisins, salariés...), si elles ont fait l'objet d'une piqûre hyménoptère, d'une réaction inhabituelle ou allergique dans le passé...
Si une personne a déjà fait une réaction allergique sévère à une piqûre, s'assurer qu'elle dispose des traitements nécessaires et prescrits, conservés dans de bonnes conditions ;
- En transhumance ou près de chemins passants, informer les personnes proches du rucher de la présence d'abeilles par une signalétique ;
- Être équipé de cachets d'antihistaminiques et corticoïdes, sur avis et prescription d'un médecin (voir interview en p. 26).

prévention associées. En cas d'accident ou de contrôle, son absence peut entraîner des sanctions.
Un modèle prérempli, à personnaliser selon vos activités est disponible auprès de l'ADA Grand Est.

Suivre une **formation de premiers secours** pourra également permettre d'intégrer les gestes à adopter en cas de piqûre ou d'accident : se renseigner auprès de sa MSA.

Les réflexes à avoir après une piqûre

- **Identifier l'insecte** : Abeille, taon, tique, guêpe, frelon... les piqûres d'insectes autour d'un rucher peuvent être de différentes natures. Identifier l'insecte responsable de la piqûre peut influencer sur les mesures à prendre. Les guêpes et frelons, par exemple, peuvent piquer plusieurs fois sans laisser de dard et injecter une plus grande quantité de venin.
- **Retirer le dard** : Le dard de l'abeille est doté de barbes qui se fixent dans la peau, prolongé d'une poche à venin. Pour le retirer : utiliser un objet fin (ongle, tranche d'un couteau), et pousser doucement le dard en prenant soin de ne pas presser sur la poche à venin. Ne pas pincer ou utiliser de pince à épiler pour ne pas comprimer la poche.
- **Nettoyer et désinfecter la zone** : Laver la piqûre à l'eau et au savon, puis désinfecter avec un antiseptique pour limiter le risque d'infection.
- **Être vacciné contre le Tétanos** : une piqûre d'abeille, comme toute blessure cutanée, peut



constituer une porte d'entrée pour la bactérie responsable du tétanos.

- **Surveiller les symptômes** : Les encadrés ci-dessous décrivent les différents symptômes qui peuvent apparaître après une piqûre d'hyménoptère selon 3 réactions possibles : la réaction locale (non dangereuse), la réaction toxique (à surveiller), et la réaction allergique (situation d'urgence) *en p.24*.
- **Bouche, langue et gorge** : Une piqûre à la bouche, la langue ou la gorge peut obstruer le passage de l'air et entraîner une détresse respiratoire aiguë. Ce risque est particulièrement élevé chez les enfants dont les voies aériennes sont plus étroites. Une consultation médicale immédiate est préconisée, même en l'absence de symptômes graves initiaux. Appeler les secours (appel du 15 : SAMU) dès lors que la personne présente une difficulté à respirer, une voix rauque, un gonflement important.

Dans la majorité des cas, la piqûre n'entraînera que des symptômes légers, mais une réaction allergique peut survenir même si vous avez déjà été piqué sans réaction auparavant. Aussi, il est primordial d'être informé sur les risques, mesures préventives et réflexes à avoir en cas de danger.

Réaction locale

La piqûre d'abeille provoque une douleur vive et brûlante immédiate. La plupart du temps, ces symptômes, légers, disparaîtront après quelques jours.

Symptômes : douleur, rougeur, gonflement et démangeaisons limitées à la zone de piqûre.

Que faire : Si la piqûre est trop douloureuse, appliquer du froid pourra permettre de réduire l'inflammation, la douleur et les démangeaisons. Pour éviter tout effet garrot, il faudra aussi s'assurer de retirer tout objet compressif : bague, bracelet, montres...



Accident toxique

L'accident toxique survient par « envenimation massive », en cas de piqûres multiples, d'injection importante de venin plus ou moins directement dans le sang.

Symptômes : à la réaction locale peuvent alors s'ajouter des troubles digestifs (vomissements, diarrhée), baisse de tension, maux de tête, éruptions généralisées, et plus rarement des convulsions ou des pertes de connaissance.

Que faire : À partir de 20 piqûres chez l'adulte, dès 4 ou 5 piqûres chez un enfant, ou à l'apparition des symptômes décrits ci-dessus, **un avis et une surveillance médicale est recommandée** car la situation peut évoluer vers une réaction allergique.

Une seule piqûre d'hyménoptère peut suffire à déclencher une **réaction allergique sévère**, y compris un **choc anaphylactique**, même chez une personne qui a déjà été piquée sans incident auparavant.

Reconnaître une réaction allergique sévère (anaphylaxie)

Source : Association Française pour la prévention des allergies



- Voix qui devient rauque et gonflements dépassant largement la zone de la piqûre, étendus au visage, aux lèvres, à la langue et/ou à la gorge.



ET/OU

- Difficultés respiratoires, sensation d'oppression dans la gorge, toux persistante ou respiration sifflante (asthme).



ET/OU

- Nausées, diarrhée, vomissements, douleurs ou crampes abdominales.



ET/OU

- Démangeaisons intenses des mains, pieds, de la tête, et plaques rouges, éruptions cutanées.



ET/OU

- Troubles du rythme cardiaque, chute de tension, étourdissements, perte de connaissance, état de choc, sentiment de mort imminente.

Considérée comme une urgence médicale grave, une réaction anaphylactique peut évoluer très rapidement et mettre la vie en danger. Si plusieurs des symptômes listés ci-dessus sont observés, il est important d'agir immédiatement.

Réagir en cas d'urgence vitale

- En cas d'allergie connue : **prendre/administrer immédiatement le traitement prescrit et disponible.**
- **Appeler le SAMU en composant le 15 ou le 112** : donner sa localisation, expliquer le plus calmement possible la situation, mentionner les allergies connues ou inconnues, ainsi que les traitements disponibles et leur état (conservation, péremption). Suivre les recommandations données par le médecin.
- Suivant les indications données par les secours, **positionner la personne pour la soulager au mieux** selon ses symptômes.
- **Surveiller la personne et ne pas la laisser seule** jusqu'à l'arrivée des secours.

Bon à savoir

- L'abeille, le frelon, la guêpe et le bourdon ne possèdent pas le même venin. On peut être allergique à l'un et pas à l'autre, mais les réactions allergiques sont les mêmes.

- La désensibilisation est possible en cas de réaction générale sévère, notamment après un choc anaphylactique ou des manifestations cardiorespiratoires. Elle est prouvée et très efficace, avec un taux de protection de 80 à 85 % pour les allergies au venin d'abeille, et jusqu'à 95 % pour celles au venin de guêpe. Le traitement dure généralement de 3 à 5 ans et doit être suivi dans un centre spécialisé.



Épinéphrine - Adrénaline

L'épinéphrine, ou adrénaline, est un médicament d'urgence qui agit rapidement pour stopper les réactions allergiques sévères, notamment le choc anaphylactique.

Connue sous sa forme de solution injectable en stylo prérempli sous les marques AnaPen®, Jext® ou encore EpiPen®, l'épinéphrine agit en ouvrant les bronches, en réduisant le gonflement de la gorge et en maintenant la pression artérielle, ce qui peut sauver la vie en cas de réaction grave. Il faudra veiller à :

- Ne l'administrer qu'en cas de réaction sévère (dans de rares cas, il peut entraîner des effets secondaires, notamment chez les personnes souffrant de maladies cardiaques - *Dans la mesure du possible et en cas de doute sur la nature du malaise, prenez un avis médical avant de pratiquer l'injection*) ;
- Conserver l'auto-injecteur à la température et dans les conditions indiquées dans sa notice d'utilisation (généralement à moins de 25°C et à l'abri de la lumière) ;
- Vérifier sa date d'expiration ;
- Apprendre à l'administrer correctement. Des modes d'emplois sont disponibles sur les sites des différentes marques.

Les modes d'emploi de stylos auto-injecteurs



ANAPEN



JEXT



EPIPEN



Antihistaminiques et corticoïdes

Dans la prise en charge des piqûres d'hyménoptère, l'utilisation d'antihistaminiques et de corticoïdes peut être recommandée par un médecin pour limiter les réactions allergiques et inflammatoires.

Les antihistaminiques agissent en réduisant les démangeaisons et l'urticaire, surtout en cas de symptômes mineurs, tandis que les corticoïdes aident à diminuer l'inflammation et l'œdème.

Leur association peuvent dans certains cas aider à la gestion des symptômes des piqûres d'abeille, sous réserve d'une recommandation et d'une surveillance médicale appropriée et d'une prise en charge rapide si des signes de gravité apparaissent.

Visiter ses ruches seul·e et dans un endroit isolé

La nature du métier d'apiculteur l'amènent souvent à se trouver dans des espaces naturels éloignés des centres de secours, ou de réseau téléphonique. Quelques conseils essentiels sont à appliquer pour se protéger :

- **Prévenir un proche de votre localisation avant toute intervention isolée ;**
- Toujours porter une tenue adaptée et utiliser l'enfumoir pour calmer les abeilles ;
- En cas d'allergie connue ou en cas de suspicion de réaction passée, garder toujours ses traitements prescrits sur soi ;
- Demander des antihistaminiques/corticoïde à son médecin et les avoir sur soi (voir témoignage apicultrice en p. 26).

Ce conseil spécifique est à appliquer en règle générale pour vos déplacements de terrain.

Pensez à notifier votre entourage de vos déplacements, de l'emplacement de vos ruchers et votre localisation GPS. Ayez toujours sur vous votre téléphone et renseignez-y vos numéros d'urgence et votre fiche santé.

Sources :

- Association française pour la prévention des allergies : <https://afpral.fr/>
- MSA « Piqûres d'hyménoptères » : <https://ssa.msa.fr/>

- Ameli.fr : « [Piqûres de guêpes, abeilles, frelons et bourdons](#) »

- Santé publique France : « [Accidents dus aux hyménoptères : recours aux urgences et décès en France](#) »

- Institut National de Recherche et de Sécurité : « [Allergie aux piqûres d'hyménoptères](#) »

Reconnaître et agir face à une réaction allergique

Témoignage de Manon Chaillan, apicultrice en Haute-Marne

Manon Chaillan est apicultrice en Haute-Marne. Elle est l'une des 5 associés des Ruchers du Bassigny, une exploitation familiale de 2000 ruches formé en GAEC depuis 2015. L'exploitation emploie également des salariés, des saisonniers et accueille des stagiaires.

Manon nous a raconté la réaction allergique dont a été victime son fils à la suite d'une piqûre d'abeille, l'occasion de rappeler à tous les apiculteurs certaines informations importantes à ce sujet. Nous avons récolté son témoignage.

ADA Grand Est - Bonjour Manon ! Vous avez récemment dû réagir rapidement face à la réaction allergique de votre enfant après une piqûre d'abeille. Il vous a semblé important de partager votre témoignage dans le Flash'Abeilles de l'ADA Grand Est pour rappeler aux apiculteurs d'être informés et préparés.



Manon - C'est important, oui. Comme dans tous les métiers, on peut facilement être tenté de minimiser certains risques présents dans son quotidien. On se dit que ça n'arrivera à personne de son entourage, que ça n'arrivera jamais. Et puis, nous, ça nous est arrivé deux fois dans la même saison, la première fois sur notre plus jeune garçon et la seconde sur un adulte, venu aider aux ruches, à quelques mois d'intervalle. Même s'il n'est pas nécessaire de s'alarmer outre mesure, certains gestes de prévention sont faciles à mettre en place et peuvent être bien utiles sur le moment.

ADA Grand Est - Avant que cela ne vous arrive, aviez-vous anticipé le risque et mis en place certaines mesures au sein de votre exploitation ?

Manon - En 2019, j'ai moi-même fait un Œdème de Quincke après une piqûre de guêpe. C'est à la suite de cet événement qu'on s'est équipé. On a expliqué notre besoin à notre médecin qui nous a prescrit les médicaments adaptés aux hyménoptères, en nous expliquant les consignes d'emploi. Depuis, on a des

AnaPen® pour adultes et pour enfants, (auto-injecteur d'adrénaline) à la miellerie, et certains médicaments dans tous les véhicules (antihistaminiques spécifiques et cortisone, sur prescription).

L'Œdème de Quincke : il se traduit par un gonflement rapide de la peau et des muqueuses au niveau de la tête et du cou. Ce phénomène est lié à une réaction inflammatoire ou allergique. S'il s'accompagne de difficultés respiratoires, malaises ou symptômes digestifs, il doit être pris en charge en urgence.

Les auto-injecteurs d'adrénaline doivent généralement être conservés à une température spécifique et ne résistent pas aux fortes chaleurs, difficile de les préserver dans de bonnes conditions dans les véhicules en pleine saison. Comme notre exploitation est à plusieurs dizaines de minutes de l'hôpital

le plus proche, en avoir au bâtiment pourra peut-être nous permettre une première action sur les symptômes d'un choc en cas d'extrême urgence.

Pour les médicaments, la logique est la même à la différence qu'ils sont plus facilement conservables dans les véhicules sous de fortes chaleurs. Nos véhicules en sont équipés, dans la trousse de secours classique. Ils sont disponibles dans le cas où quelqu'un commencerait à ressentir des symptômes anormaux ou cumulés.

Ça nous a déjà permis de réagir à plusieurs occasions. En 2021, je faisais une nouvelle réaction et même si les cachets en ma possession avaient dépassé la date, j'ai pu informer le médecin au téléphone que j'en avais sur moi. Le médecin a pu me guider pour le dosage et ça a marché.

À noter tout de même que, d'après les informations que j'ai désormais, s'il y a l'apparition d'une difficulté respiratoire, d'un inconfort digestif et/ou

d'une perte de connaissance, seule la piqûre d'adrénaline peut arrêter la réaction. Il est important de savoir l'utiliser.

ADA Grand Est - Dans quel contexte votre fils s'est-il fait piquer et comment avez-vous su reconnaître que la réaction était anormale ?

Manon - On emmène très rarement nos enfants aux ruchers. Non seulement à cause des piqûres mais aussi parce qu'il peut y avoir d'autres dangers, les camions, la route etc... En fait, notre fils s'est fait piquer dans le jardin, chez nous. Il avait 2 ans et demi et s'était déjà fait piquer deux fois sans réaction dans le passé. Il jouait dans le jardin et je l'ai entendu pleurer. J'ai compris qu'il s'était fait piquer sur le doigt parce qu'il tenait encore l'abeille qu'il avait attrapé sur les trèfles. J'ai retiré tout de suite le dard de son pouce, puis j'ai observé ses réactions.

Comme j'étais déjà bien informée des symptômes à repérer, ayant moi-même déjà vécu deux réactions allergiques, j'ai su très rapidement que la réaction était anormale et j'ai appelé le 15 dans les 5 minutes suivant la piqûre.

Après avoir retiré le dard, je suis allée chercher un glaçon pour atténuer l'inflammation locale. Mais au bout de 3 minutes, j'ai vu que ses oreilles commençaient à devenir rouge, et à gonfler. Pareil pour le tour des lèvres, le tour des yeux, et le visage en général qui gonfle très vite. Puis 2 ou 3 minutes encore après, c'est sa peau qui a commencé à devenir complètement rouge, avec des petits boutons blancs, comme s'il était tombé dans des orties. Il a commencé à se gratter. Comme il pleurait beaucoup, la difficulté était de savoir si sa respiration était impactée, mais j'avais l'impression d'entendre un sifflement.

Quand j'ai appelé le 15, je leur ai décrit la situation, les symptômes, et j'ai pu les informer que j'avais sur moi des antihistaminiques et de la cortisone, dont la date était passée. Les secours ont pu me guider sur les doses à administrer et ont envoyé une ambulance qui a mis plus de 45 minutes à arriver. Ce n'est qu'après environ une demi-heure que les médicaments ont commencé à calmer certains symptômes, le temps que l'ambulance arrive. Nous avons eu de la chance qu'il ne perde pas connaissance, je n'avais alors pas d'auto-injecteur d'adrénaline pour enfant à la maison.

ADA Grand Est - Avez-vous pu confirmer médicalement l'allergie de votre enfant ?

Manon - Oui, on l'a emmené chez un allergologue qui lui a fait des tests cutanés. Il est très allergique aux abeilles. Ce suivi en centre d'allergologie nous a aussi permis d'être informés sur les différents symptômes et mesures à mettre en place, pour savoir distinguer les réactions typiques de celles qui nécessitent de réagir rapidement. Désormais, on prend une petite glacière dans la voiture lors de nos trajets personnels, pour être équipés en adrénaline si quelque chose survient loin de la maison.

ADA Grand Est - Pendant la même saison, vous avez su reconnaître et réagir une nouvelle fois, à la suite d'une piqûre sur un adulte cette fois ?

Manon - Oui, cette fois, c'était un adulte de 24 ans qui nous soutenait sur la récolte de colza. Il n'avait jamais été aux ruches avant cela. Deux jours de récolte s'étaient déjà déroulés et la personne s'est fait piquer sans qu'aucune réaction hors du commun ne se produise. C'est au troisième jour, à la suite d'une nouvelle piqûre qu'on a constaté des symptômes similaires à ce qui s'était produit chez mon fils. Cette fois, on se trouvait au rucher, alors on a allongé la personne dans le camion et comme on avait des cachets sur nous, on a pu lui en administrer. Les médicaments ont fait effet rapidement. Son état s'est vite amélioré mais il a tout de même consulté un médecin le lendemain par sureté.

ADA Grand Est - En conclusion, que conseillez-vous aux apiculteurs du fait de vos expériences ?

Manon - Dans notre métier, on est habitués à se faire piquer de nombreuses fois et la plupart du temps, elles ne provoquent rien de grave. Mais je pars vraiment du principe que c'est toujours mieux d'avoir ces quelques solutions prêtes que de ne rien avoir. Être capable de reconnaître les signes, avoir quelques médicaments recommandés par un médecin, ce sont des petites choses faciles à mettre en place qui peuvent vraiment servir ça nous arrive, à nous apiculteurs, aux personnes qui nous accompagnent aux ruchers ou à notre entourage, qui est naturellement plus exposé aux abeilles que la plupart des personnes.

L'ADA Grand Est remercie Manon Chaillan pour son témoignage et sa participation à cet article.

Lancement d'un Observatoire du Châtaignier en Grand Est

Un projet à l'échelle nationale, financé par Interapi



Le châtaignier en Alsace occupe une place relativement modeste et spécifique par rapport au reste de la France, avec près de 2500 à 3000 hectares concentrés surtout sur le piémont vosgien, majoritairement en forêts privées. Au niveau national, il représente près de 750 000 à 920 000 hectares essentiellement dans le sud-ouest, le Massif Central, la Corse et la Bretagne.

Les données montrent que le châtaignier est emblématique et largement présent sur les sols siliceux (schistes, grès et granite). Ce secteur du peuplement alsacien est localisé sur des substrats acides et non calcaires, adaptés à l'espèce.

Dans ces zones de peuplements identifiés, l'espèce domine par rapport à d'autres comme le hêtre, le pin sylvestre ou le sapin pectiné, justement grâce à la compatibilité du sol. Ces sites concentrent la majorité des châtaigniers d'Alsace et justifient leur place d'importance dans la ressource apicole et sylvicole régionale.

Corrélation avec la répartition nationale

En France, le châtaignier se concentre principalement dans le sud (Ardèche, Cévennes, Limousin, Aquitaine, mais aussi Bretagne et Poitou-Charentes).

Le Nord-Est, dont l'Alsace, représente une extension sporadique et modeste du peuplement national en raison des conditions pédoclimatiques défavorables (sols calcaires ou argileux peu adaptés). La France

compte la plus grande surface européenne de châtaigniers à bois, la moitié du stock européen se trouve sur le territoire national mais de façon très inégale, l'Alsace restant marginale sur le plan quantitatif.

Chiffres et cartographie

- **Alsace** : 2500 à 3000 ha (majoritairement privés)
- **France** : 744 000 à 920 000 ha (essence dominante dans le sud-ouest, centre et Corse)
- **Europe** : environ 2 millions d'hectares, France = 50 % du châtaignier de bois européen

Menaces et maladies

Le châtaignier est principalement menacé par la maladie de l'encre (*Phytophthora* spp.), le chancre de l'écorce (*Cryphonectria parasitica*) et l'insecte cynips (*Dryocosmus kuriphilus*), qui entraînent dépérissement et baisse de production.

La maladie de l'encre attaque les racines, provoquant la mort des arbres, tandis que le chancre se développe sur le tronc et les branches. Le cynips forme des galles nuisibles.

Le dépérissement est aggravé par des stress climatiques, comme la sécheresse et les températures extrêmes.

Ces menaces combinées expliquent le recul et la fragilisation des populations de châtaigniers en France.

Caractéristiques de la miellée alsacienne

La miellée de châtaignier en Alsace se concentre principalement sur le piémont vosgien, proche de zones viticoles bénéficiant des forêts de châtaigniers qui représentent plus de 1400 à 3000 hectares. Cette miellée a une importance particulière : elle permet la production d'un miel de caractère reconnu et distinctive du terroir alsacien.

La floraison a habituellement lieu en juin, sous réserve de conditions météo favorables. Les châtaigniers alsaciens produisent un nectar abondant et parfois du miellat, donnant des miels sombres, corsés, aux arômes boisés et grillés, avec une amertume finale persistante.

Le châtaignier : un miel sous IGP Miel d'Alsace

Le miel de châtaignier alsacien bénéficie de l'Indication Géographique Protégée (IGP) « Miels d'Alsace ». Cette certification garantit que le miel est produit localement selon un cahier des charges strict, contrôlé par un organisme certificateur et validé par des analyses en laboratoire. L'ODG Miels d'Alsace rassemble les apiculteurs régionaux autour de la valorisation et la défense de cette production.



Le projet national d'observatoire de la miellée de châtaignier

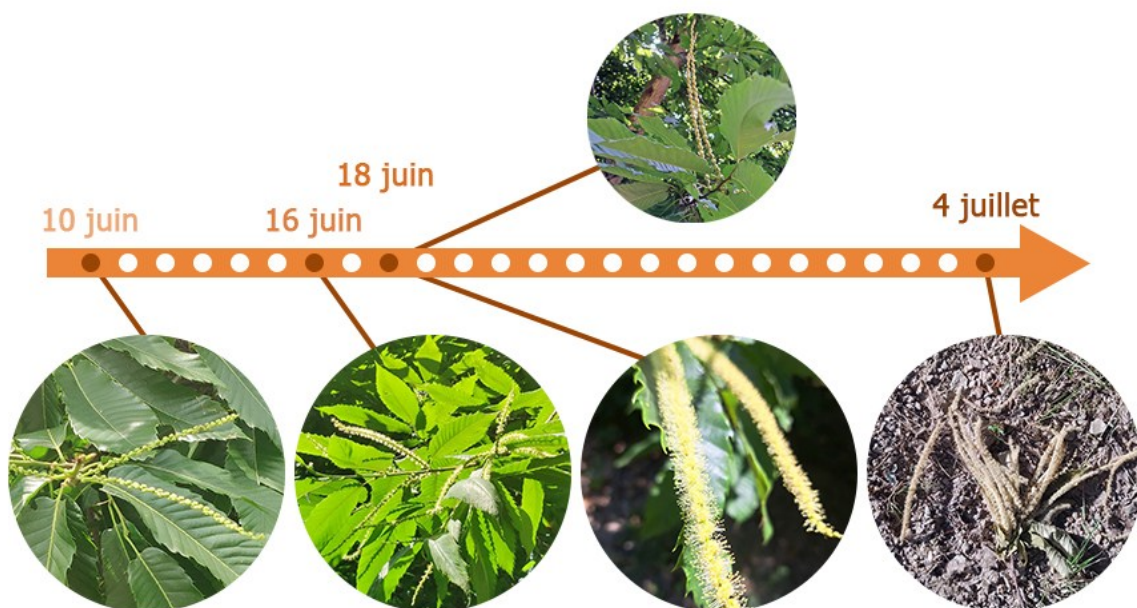


Lancé en 2024, le projet national d'observatoire de la miellée de châtaignier, **qui bénéficie du soutien financier d'Interapi**, est **coordonné par l'ITSAP** avec le partenariat de **plusieurs ADA régionales** : ADA Occitanie, ADAPIC (Centre Val-de-Loire), ADA Pays de la Loire, ADA Nouvelle Aquitaine, ADA Auvergne Rhône Alpes et ADA Grand Est. L'objectif de ce projet est de permettre aux apiculteurs une meilleure compréhension et anticipation de la miellée de châtaignier. Plusieurs missions sont mises en place : structuration des données d'observations, partage des prises de poids des ruches via des balances connectées, élaboration d'outil d'aide à la décision (OAD) notamment sur les départs et retour de transhumances et la conduite des colonies.

Premiers résultats en Grand Est – secteur Alsace

Pour une première année de suivi, 5 ruches d'un même rucher ont fait l'objet des observations suivantes avant et après la miellée de châtaignier : les rentrées de pollen, le poids des ruches (via des balances connectées), le pourcentage de présence d'abeilles, et le pourcentage de couvain fermé. Le projet a aussi pris en compte l'évolution et le suivi de la phénologie des châtaigniers du secteur, ainsi que l'analyse du miel récolté et les données météo locales.





Sur cette frise chronologique, on observe le suivi phénologique réalisé sur châtaigner du 10 juin au 4 juillet, sur le même groupe d'arbres.

Dès le 10 juin, les chatons font leur apparition mais les étamines sont très peu nombreuses. À partir du 16 Juin, les châtaigniers sont en floraison près du rucher et les étamines sont abondantes.

Autour du 18 Juin, la floraison n'est pas au même stade selon l'exposition de l'arbre. Les branches exposées sud sont en pleine floraison, tandis que les branches exposées ouest présentent encore quelques jeunes étamines, signe d'une floraison qui se prolonge.

Le 4 juillet, les châtaigniers sont encore en floraison mais une majorité des chatons sont tombés au sol : la phase de senescence est engagée.

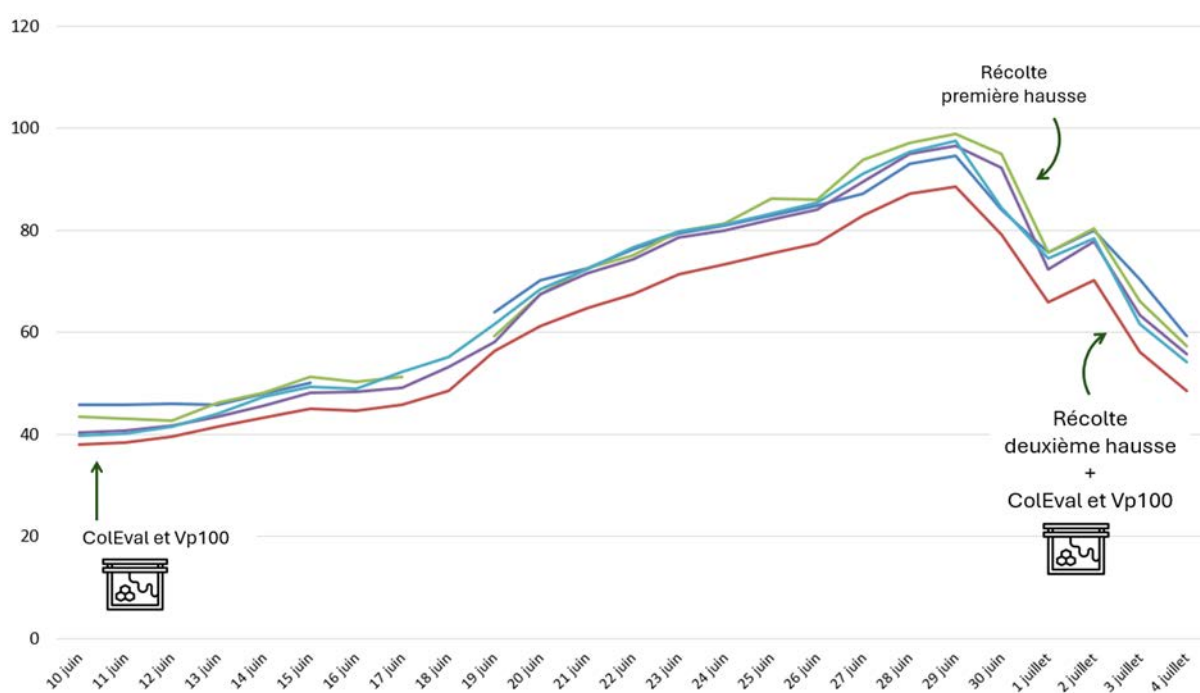


Figure 1 : Prise de poids des 5 balances connectées, du 10 au juin au 4 juillet 2025

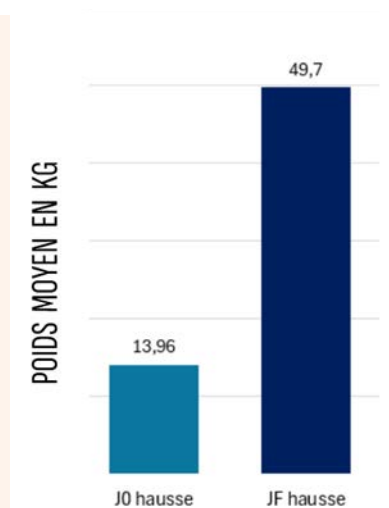


Figure 2 : Comparaison des résultats du poids moyen (n=5) des hausses en début et fin de miellée de châtaignier, 2025

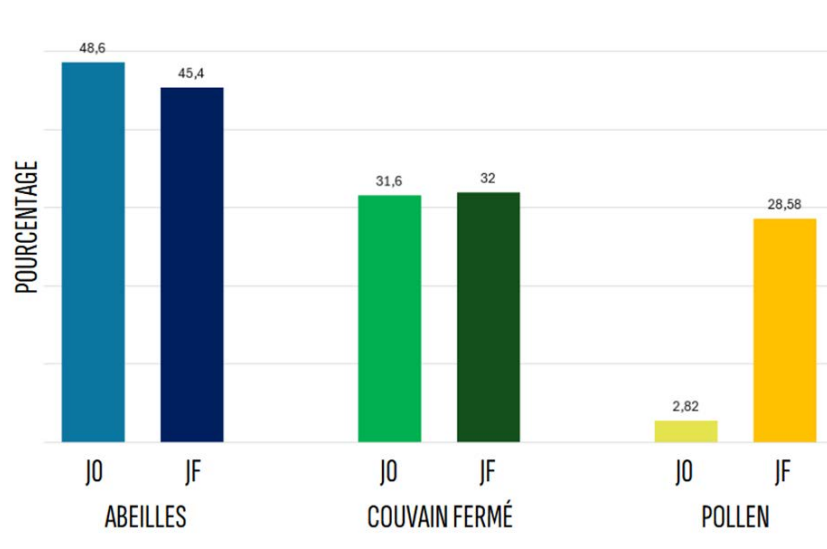


Figure 3 : Comparaison des résultats du ColEval en début et en fin de miellée de châtaignier, 2025

Figure 1 : nous permet d'observer une augmentation d'en moyenne 53 kg (toutes balances confondues) du poids total des corps de ruches et des hausses sur la période du 10 au 30 juin, c'est-à-dire avant la récolte.

Figure 2 : illustre le gain de poids sur les hausses seules où l'on observe une prise de poids moyenne de 35,7 kg. Cette évolution s'accompagne d'une hausse significative du poids du corps de la ruche, liée au stockage de miel mais également à un apport important de pollen.

Figure 3 : met en lumière une augmentation d'en moyenne 25 % de proportion de pollen dans le corps des ruches. Source de protéines, le pollen de châtaignier est consommé par l'abeille à chaque stade de sa vie (Crailsheim *et al.*, 1992). Quelques semaines avant la floraison de châtaignier commence aussi la floraison de la ronce, bonne productrice de pollen, aussi pollinifère. Cependant, lorsque le châtaignier fleurit, c'est son pollen que l'on retrouve en majorité dans les ruches, à l'instar de pollen d'autres essences végétales. (ADANA, 2014). On observe également que les proportions moyennes d'abeilles et de couvain fermé sont restées stables, malgré une faible diminution moyenne de 3 % d'abeilles.

Le protocole ColEval, élaboré par Résapi, constitue un outil standardisé d'appréciation rapide de l'état physiologique et productif d'une colonie, reposant sur des observations ponctuelles et semi-quantitatives. L'évaluation s'effectue cadre par cadre selon une grille de notation visuelle permettant d'estimer la proportion relative d'abeilles, de couvain (fermé ou ouvert), de pollen et de miel.

Dans le cadre de ce travail, seules les proportions d'abeilles, de couvain operculé et de pollen ont été quantifiées, afin de caractériser la dynamique interne des colonies sur la période étudiée.

L'année 2025 marquera la réalisation d'un **premier bilan national**, destiné à approfondir la compréhension des dynamiques observées, et appelé à être reconduit dans les années suivantes. Ces données revêtent une importance particulière, **le châtaignier étant une espèce végétale fortement sensible aux effets du changement climatique**, notamment au travers de phénomènes de dépérissement et de la progression de bioagresseurs (Freitas *et al.*, 2021).

Dans cette perspective, l'ADA Grand Est s'implique activement dans la mise en place d'un **observatoire national** consacré à cette miellée singulière et essentielle pour les apiculteurs engagés dans l'IGP Miel d'Alsace, en particulier pour la typicité du miel de châtaignier.

Sources :

Forestiers d'Alsace (site et PDF Stammtisch, 2013)

Inventaire forestier IGN Bas-Rhin https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/IFN_Publi_2010_Alsace.pdf
Étude diachronique Volkert (ENGREF AgroParisTech, 2008)

ADANA, 2014, Suivi de la miellée de châtaigner de 2009 à 2011.

Crailsheim K., Schneider L. H. W., Hrassnigg N., Bühlmann G., Brosch G., Gmeinbauer R., Schöffmann B. (1992) Pollen consumption and utilization in worker honeybees (*Apis mellifera carnica*): Dependence on individual age and function, *Journal of Insect Physiology*, Volume 38, Issue 6, Pages 409-419, ISSN 0022-1910. [https://doi.org/10.1016/0022-1910\(92\)90117-V](https://doi.org/10.1016/0022-1910(92)90117-V). 7

Freitas T.R, Santos J. A., Silva A. P. et Fraga H. (2021) Influence of Climate Change on Chestnut Trees : A review. *Plants* 10, 1463. <https://doi.org/10.3390/plants10071463>

CNPF: <https://www.cnpf.fr/chataignier>



À lire - Publication Résapi

Apports nutritifs aux colonies d'abeilles

Mise à jour d'une fiche technique de l'ADA Grand Est, avec Résapi et Interapi

Le livret "*Apports Nutritifs aux Colonies d'Abeilles*" issu de la fiche n° 4 de l'ADA Grand Est (2016), a été mis à jour et développé en collaboration avec le Réseau Résapi (ADA-ITSAP) et le soutien financier d'Interapi.

Ce livret technique, pratique et documenté vise à accompagner les professionnels dans la compréhension et la gestion des besoins nutritionnels essentiels des abeilles, notamment en cas de carences alimentaires, par des apports complémentaires raisonnés et adaptés. Il s'inscrit dans une démarche de prévention des risques liés à la malnutrition qui peuvent impacter la ponte, la résistance aux maladies et la pérennité des colonies.

Sommaire :

- Signes de malnutrition à observer
- Suppléments protéiques (pollen, recettes de pâtes protéinées)
- Suppléments glucidiques (sirops, candi)
- Apports en eau

Le livret "*Apports Nutritifs aux Colonies d'Abeilles*" est disponible en PDF sur le site de l'ADA Grand Est.



Apports nutritifs aux colonies d'abeilles
Fiche technique apicole
Résapi, InterApi - 2025

À propos

L'alimentation des abeilles repose sur le nectar (sucres) et sur le pollen (protéines, graisses et micronutriments). Le premier sert de « carburant » aux abeilles adultes tandis que le second est indispensable à la production de gelée nourricière pour les larves d'abeilles (couvain). L'abeille mellifère stocke ces ressources afin de mieux supporter les périodes de carences. Pour ce faire, elle produit le miel et le pain d'abeille, le pollen lactofermenté, qu'elle stocke dans les alvéoles.

Les études sur l'alimentation de l'abeille¹ démontrent entre autre l'importance de disposer d'apports en pollen d'origines diversifiées afin de recevoir l'ensemble des nutriments indispensables à l'élevage des nouvelles générations d'abeilles et au maintien de la santé des colonies ; autre constat, l'impact très important des carences en pollen sur le couvain et sur la résistance globale des colonies aux autres stress (maladies, pollutions, intoxications, vieillissement prématuré de l'ouvrière...). Les carences en pollen peuvent, par exemple, favoriser la loque européenne.

En cas de pénurie des ressources disponibles, l'apiculteur peut compenser en apportant à ses colonies d'abeilles : des suppléments en protéines ([page 2](#)) et/ou en sucres ([page 7](#)). L'eau est un autre paramètre vital pouvant également être apporté en cas de sécheresse ([page 11](#)).

Attention : Si ces apports peuvent être nécessaires pour maintenir en vie les colonies d'abeilles ou pour anticiper les effets négatifs de la malnutrition sur leur santé et leur dynamique, ils présentent également des risques :

- Risques d'adulteration des miels² (traces de sucres et/ou de levures),
- Risques sur la santé des abeilles (en cas de mauvaise qualité des produits),
- Risques d'impact économique (si perte de temps, si la dépense s'avère inutile, ou si le miel est déclassé et donc invendable).

Cette fiche regroupe des conseils pratiques que l'apiculteur pourra utiliser en fonction des besoins réels constatés sur les colonies d'abeilles.

Estimations indicatives des besoins annuels d'une colonie d'abeille - Figure 1



Nectars : ≈ 100 à 200 Kg/an (Glucose, fructose, saccharose, etc.)	Combustible énergétique (thermorégulation, vol...)
Pollens : ≈ 20 à 40 Kg/an (Protéines, graisse, minéraux, vitamines)	Croissance et développement (larves, nymphes, glandes, corps adipeux, immunité)
Eau : ≈ 20 à 50 L/an	Survie + thermorégulation du couvain → Préparation des aliments
Propolis : ≈ 0,1 à 0,3 Kg/an	Immunité du groupe

Source : ADA Grand Est

Fiche technique apicole | Apports nutritifs aux colonies d'abeilles | Résapi - InterApi - ADA Grand Est | 2025

3 demi-journées de visio-conférences apicoles gratuites

Le Réseau ADA-ITSAP (Résapi) coorganise pour la 5^e fois son séminaire apicole

5ÈME SÉMINAIRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

résapi en ligne !



Le séminaire Scientifique et Technique du réseau Résapi revient les 14, 17 et 18 novembre 2025. Fort du succès de ses éditions précédentes, il propose à nouveau aux apiculteurs et apicultrices un programme de conférence, en ligne, accessible gratuitement sur inscription. Cette année, 3 temps forts sont proposés au programme :

14 NOVEMBRE - 8h30

Varroa et Observatoires

8h40 | Résistance varroa : état des lieux en Grand Est et suivi des évolutions sur 3 ans, Alexis Ballis, ADA Grand Est

9h05 | Encagement et impact sur l'état des colonies, les méthodes populationnelles, Jean-Baptiste Malraux, ADA BFC

9h25 | Le biotechnique comme alternative : comment mettre en place ces méthodes et à quelles conditions ? Baptiste Ruello, ADA AURA

9h45 | Essais du Calistrip®biox (acide oxalique) contre varroa : premiers résultats de Résapi, Guillaume Kairo, ADAMI

10h10 | L'observatoire de la miellée de lavande, un projet participatif qui s'inscrit dans le temps, Mathilde Maljevac, ADAMI et témoignage d'un apiculteur

10h40 | Observation des résidus de pesticides : bilan d'une décennie d'expérimentations, Cyril Vidau, ITSAP

11h10 | Comment utiliser les résultats des observatoires pour réduire l'exposition des abeilles ? Marion Guinemer, ADA AURA

17 NOVEMBRE - 8h30

Outils de coopération

8h40 | Faire émerger des solutions concertées et adaptées à son territoire : un besoin d'outils pour y parvenir (sous réserve)

9h00 | Les outils Résapi de concertation entre agris et apis, Fabrice Allier, ITSAP

9h10 | Pour mieux se connaître, j'invite chez moi les agriculteurs propriétaires de mes emplacements, Jacques Linot, apiculteur (44)

9h25 | Connaître son territoire et évaluer les pratiques favorables par l'analyse du pollen de trappes, Miren Pedehontaa-Hiaa, ADANA

9h55 | Agorapi : un outil pour faciliter la concertation, Fabrice Allier, ITSAP et témoignage d'un apiculteur

10h10 | L'accueil des ruches par les propriétaires forestiers avec l'ADAPIC et le CNPF, Elisabeth Breyne, ADAPIC

10h20 | Découvrir les initiatives des autres pays européens, Fabrice Allier, ITSAP, accompagné d'un intervenant suisse

11h00 | Un outil pour faciliter les discussions locales sur le partage de territoire en Bretagne, Maëlle Colin, ADA Bretagne

11h10 | Vers une représentation partagée du territoire en Bourgogne-Franche-Comté, Jean-Baptiste Malraux, ADA BFC

11h25 | Étudier les logiques de partage du territoire à partir d'un modèle informatique, Melliscope (sous réserve)

18 NOVEMBRE - 8h30

Technico-économie et qualité

8h40 | Des références techniques et économiques pour les apiculteurs, Constance Beri, ITSAP et Camille Laurent, ADA Occitanie

9h00 | Portrait d'une exploitation sédentaire bretonne commercialisant en direct et en demi-gros, Constance Beri, ITSAP et Camille Gruel, ADA Bretagne

9h25 | Évolution des rendements de miel depuis 2022, Constance Beri, ITSAP

9h40 | Estimation de la production de miel 2025, Noémie Delassus, ADA France

10h00 | Qualité et authenticité des miels ; tests comparatifs sur les méthodes d'analyse, Héloïse Descotes-Genon, ITSAP

10h30 | Quel est l'impact du stockage sur la qualité des miels ? Anne-Laure Guirao, ADA Occitanie, Caroline Marinho, AOP Miel de Corse et Clarisse Vincent, ADA AURA

11h00 | Réemploi des pots : témoignage, réglementation et économie d'énergie, Margaux Capillon, ADA Pays de la Loire et Morgane Gonsolin, ADA AURA

11h30 | Apithèque, toutes les ressources du réseau accessibles en un clic, Marine Serre, ADA France et Marie Arthuis, ADA AURA

Liens d'inscriptions disponibles sur le site adafrance.org



Évènement co-organisé par les membres de Résapi : les ADA régionales, ADA France, et l'ITSAP - Institut de l'Abeille



Résultats de l'enquête production du Réseau ADA-ITSAP sur 2024

En 2024, le réseau constitué par les ADA et l'ITSAP - Institut de l'abeille a diffusé pour la troisième fois, une enquête auprès de ses adhérents pour mieux connaître les rendements produits par les apiculteurs. 4 synthèses des résultats sont disponibles à la suite de cette enquête complète :

- **Production de miel 2024** : <https://itsap.asso.fr/articles/production-de-miel-en-2024>
- **Production de pollen 2024** : <https://itsap.asso.fr/articles/production-de-pollen-en-2024>
- **Production de propolis 2024** : <https://itsap.asso.fr/articles/production-de-propolis-en-2024>
- **Production de gelée royale 2024** : <https://itsap.asso.fr/articles/production-de-gelee-royale-en-2024>

Des podcasts sur l'Apiculture

L'Onde Essaimeuse, podcast de l'ADA AURA lancé en 2024, présente son nouvel épisode sur l'histoire de *Varroa*. Jean-Marie Cécilio, apiculteur et ancien technicien ADA AURA retrace et analyse l'histoire de la lutte contre *Varroa* dans la région Auvergne-Rhône Alpes.

- **Écouter le dernier épisode** : <https://audioblog.arterradio.com/blog/232263/l-onde-essaimeuse>

Le podcast **Piqué d'Apiculture**, de l'ITSAP - Institut de l'Abeille, a également diffusé un nouvel épisode intitulé « La ruche du futur ». Dans cet épisode, Émilie Tourlet, apicultrice nouvellement installée en Provence, Saad Sebti, responsable innovation à l'ITSAP, et Lisa D'Antimo, designer industriel, échangent sur les contraintes physiques du métier d'apiculteur, les effets du climat sur les colonies et l'innovation en matière de ruche.

- **Écouter le dernier épisode** : <https://www.radio.fr/podcast/pique-dapiculture3>



Réussir Apiculture n°13, « Réduire la pénibilité au travail »

Prévu pour décembre, le numéro 13 de Réussir Apiculture proposera un dossier complet sur la pénibilité : port de charges lourdes, gestes répétitifs, postures contraignantes, isolement... Retrouvez des pistes pour réduire la pénibilité du travail apicole, du rucher à la miellerie.

- **Sommaire détaillé** : <https://www.adafrance.org/reussir-apiculture/>
- **S'abonner à la revue** : <https://boutique.reussir.fr/experts/reussir-apiculture.html>

L'Abeille Libre : Bulletin de l'ADA Pays de la Loire

L'ADA Pays de la Loire publie 3 fois par an son bulletin technique « L'Abeille Libre ». Disponible en ligne via son site web, son dernier numéro propose un article Trucs et Astuces d'apiculteurs proposant différentes idées d'autoconstruction d'outils et de matériel, et un dossier complet sur les principales obligations réglementaires en termes d'hygiène.

- **Lire le n° 18 de l'Abeille Libre** : <https://www.adapl.org/nos-publications/abeille-libre-2/>

Étude de l'ITSAP et ADAPIC sur le robinier faux-acacia

Le Robinier faux-acacia est une essence connue et étudiée de longue date par les forestiers. Ce dossier intitulé « Le robinier faux-acacia : une essence à mieux connaître. Un arbre d'avenir ? » proposé par l'ITSAP et l'ADAPIC offre une vue d'ensemble sur cette espèce appréciée des apiculteurs.

- **Lire la synthèse** : <https://itsap.asso.fr/articles/le-robinier-faux-acacia-un-arbre-d-avenir>

Financiers de l'ADA Grand Est



Partenaires

Tout au long de l'année, l'ADA Grand Est collabore avec :



Fédération Nationale du Réseau de Développement Apicole



GDS
Grand-Est Section Apicole



gtv Grand-Est
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES DU GRAND-EST



CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE



Apicultrices et apiculteurs, MERCI !

L'ADA Grand Est remercie ses adhérent·es et tous les apiculteurs et apicultrices du Grand Est qui prennent part à nos actions et événements tout au long de l'année. Merci pour votre confiance et votre engagement envers une apiculture durable et de qualité, qui contribue non seulement à la préservation de l'abeille, de notre environnement, mais aussi à la production d'un miel d'exception qui fait la fierté de la région Grand Est.



Association pour le développement de l'Apiculture en Grand Est
Chambre d'Agriculture Alsace
2 rue de Rome
67 300 Schiltigheim



www.ada-grand-est.org/



com.ada.grandest@gmail.com

Marjorie TONNELIER

Directrice

Alexis BALLIS

Conseiller Apicole

Juliette PAUTAS

Chargée de mission apicole et ressources mellifères

Margaux DOS SANTOS

Responsable Communication



FLASH Abeilles